

# De la Belle Epoque à la Première Guerre Mondiale

# **Calendrier et thématique du cours**

- 6/3 La Première Guerre Mondiale (1914-1918)**
- 3/3 Les années 1930 : crise économique, crise politique et Front Populaire**
- 20/3 Invasion, occupation, collaboration (1939-1944)**
- 27/3 Résistance et Libération (1940-1946)**
- 3/4 Les guerres coloniales, la décolonisation et la IVe République (1946-1958)**
- 24/4 Les « Trente Glorieuses » 1945-1975 : la société française en mutation**
- 8/5 La Ve République. Le régime gaulliste (1958- 1974)**
- 15/5 Mai 1968 : la France dans la tourmente révolutionnaire**
- 22/5 Les années 1970 : politique libérale, crise économique / Les années 1980 : alternance socialiste, cohabitation, étatisme, libéralisme**
- 29/5 La société française à la fin du XXe siècle : immigration, mutations du monde agricole, fin de la « classe ouvrière », exclusion**

# Calendrier et thématique du cours

## **La Première Guerre Mondiale (1914-1918)**

Textes : J.P.Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette, p.12-15, 17, 18, 21 / S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.I, p.288-293

## **Les traités de Paix. Les années 1920 : « question allemande », immigration, inflation**

Textes : J.P.Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette, p.28-31 / S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.I, p.392-408 / A.Prost, *Petite histoire de la France*, p.27

## **Les années 1930 : crise économique, crise politique**

Textes : A. Prost, *Petite Histoire de France*, p.30-32 / S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.II, p.118-130

## **29/3 Le Front Populaire (1936-1938)**

Textes . A. Prost, *Petite Histoire de France*, p.30-32 / S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.II, p.143-181

## **5/4 Invasion, occupation, collaboration (1939-1944)**

Textes : J.P.Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette, p.65-76

## **12/4 Résistance et Libération (1940-1946)**

Textes : J.P.Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette, p.59-63, 76-83 / S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.II, p.368-375 / P.Goetschel-B.Toucheboeuf, *La IVe République*, p.124-137

## **19/4 Les guerres coloniales, la décolonisation et la IVe République (1946-1958)**

S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.II, p.655-659

## **10/5 Les « Trente Glorieuses » 1945-1975 : la société française en mutation**

Textes : P.Goetschel-B.Toucheboeuf, *La IVe République*, p.346-356 / S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.III, p.204-211

## **17/5 La Ve République. Le régime gaulliste (1958- 1974).**

Textes : S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.III, p.18-23, 280-303, 317-325 / P.Goetschel-B.Toucheboeuf, *La IVe République*, p.468- 489

## **24/5 Mai 1968 : la France dans la tourmente révolutionnaire**

Textes : S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.III, p.75-87 / Henri Weber, *Que reste-t-il de Mai 68 ?*, p.10-13

## **31/5 Les années 1970 : politique libérale, crise économique / Les années 1980 : alternance socialiste, cohabitation, étatismisme, libéralisme**

Textes : S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.III, p.400-401/ S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.III, p.437-460, 474-482 /

## **7/6 La société française à la fin du XXe siècle : immigration, mutations du monde agricole, fin de la « classe ouvrière », exclusion**

S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.III, p.587-603, 614-638

# Exposés

- Durée maximale : 6 minutes
- Usage et citation d'une bibliographie obligatoire
- Présentation avec Powerpoint
- Présentation individuelle ou par groupes de deux personnes
- Note : 1 points

# Films sur l'histoire de la France au XXe siècle

1. Film : Les Sentiers de la Gloire
2. Film : Au revoir les Enfants
3. Film : La Rafle
4. Film : Un long dimanche de fiançailles
5. Film : L'Ennemi intime
6. Film : L'Armée des Ombres
7. Film : Paris brûle-t-il ?
8. Film : La vie est rien d'autre
9. Film : La Chambre des officiers
10. Film : La Bataille d'Alger
11. Film : Le Capitaine Conan
12. Film : Le Vieux fusil
13. Film : Dien Bien Phu
14. Film : Les Indigènes
15. Film : Suite Française
16. Film : Après mai
17. Film : Mourir à 30 ans
18. Film : La Chinoise
19. Film: Charles de Gaulle

# Les « Républiques » du XXe siècle :

La Troisième République (IIIe) : 1870-1940

La Quatrième République (IVe) : 1946-1958

La Cinquième République (Ve) : 1958 - ...

La France occupée par les Allemands : l'Etat français de Pétain : 1940-1944

Le Gouvernement Provisoire de la République Française : 1944-1946

# Plan du cours

1. Les causes de la Première Guerre Mondiale
2. L'évolution du conflit (Front de l'Ouest)
3. Les caractéristiques et la quotidienneté du conflit
4. Guerre, société, économie : interventionnisme étatique, économie de guerre, mobilisation
5. La crise de 1917 : mutineries aux fronts, grèves à l'arrière
6. Bilan d'une guerre

# Vocabulaire historique

Grande Guerre

Union Sacrée

Poilus

Tranchées

Plan Schlieffen

Course à la mer

La France à la veille de la Première  
Guerre Mondiale :  
régime politique, frontières et  
étendue

1871-1914

# L'Europe au début du XXe siècle



1899 | 1899 | 1900

# Une République dotée d'un vaste ... empire

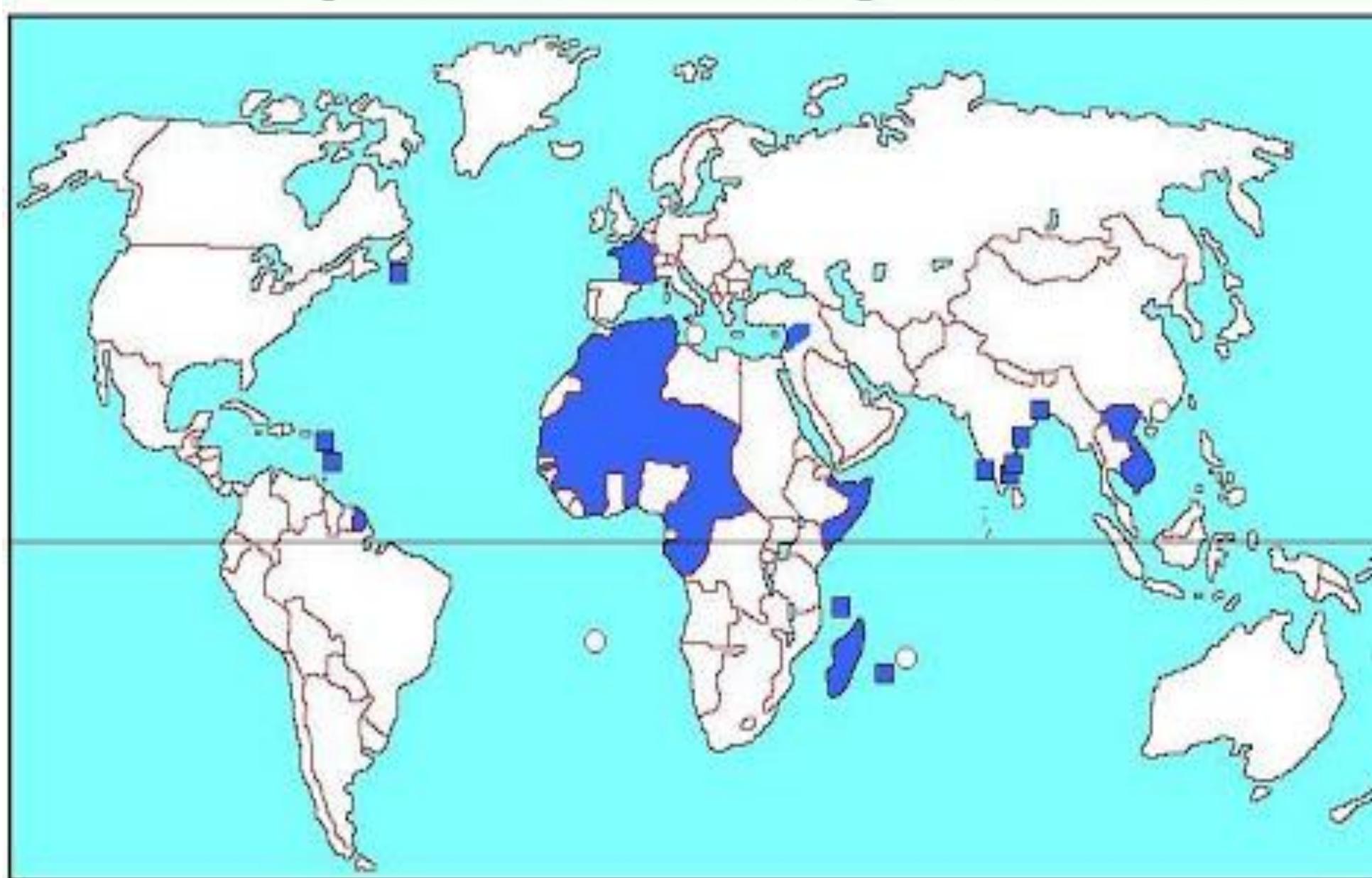
Sous la IIIe République, la France disposait d'un vaste empire colonial, qui s'étendait sur 11 millions de km<sup>2</sup> et comptait 43 millions d'habitants (pour 40 millions d'habitants en métropole).

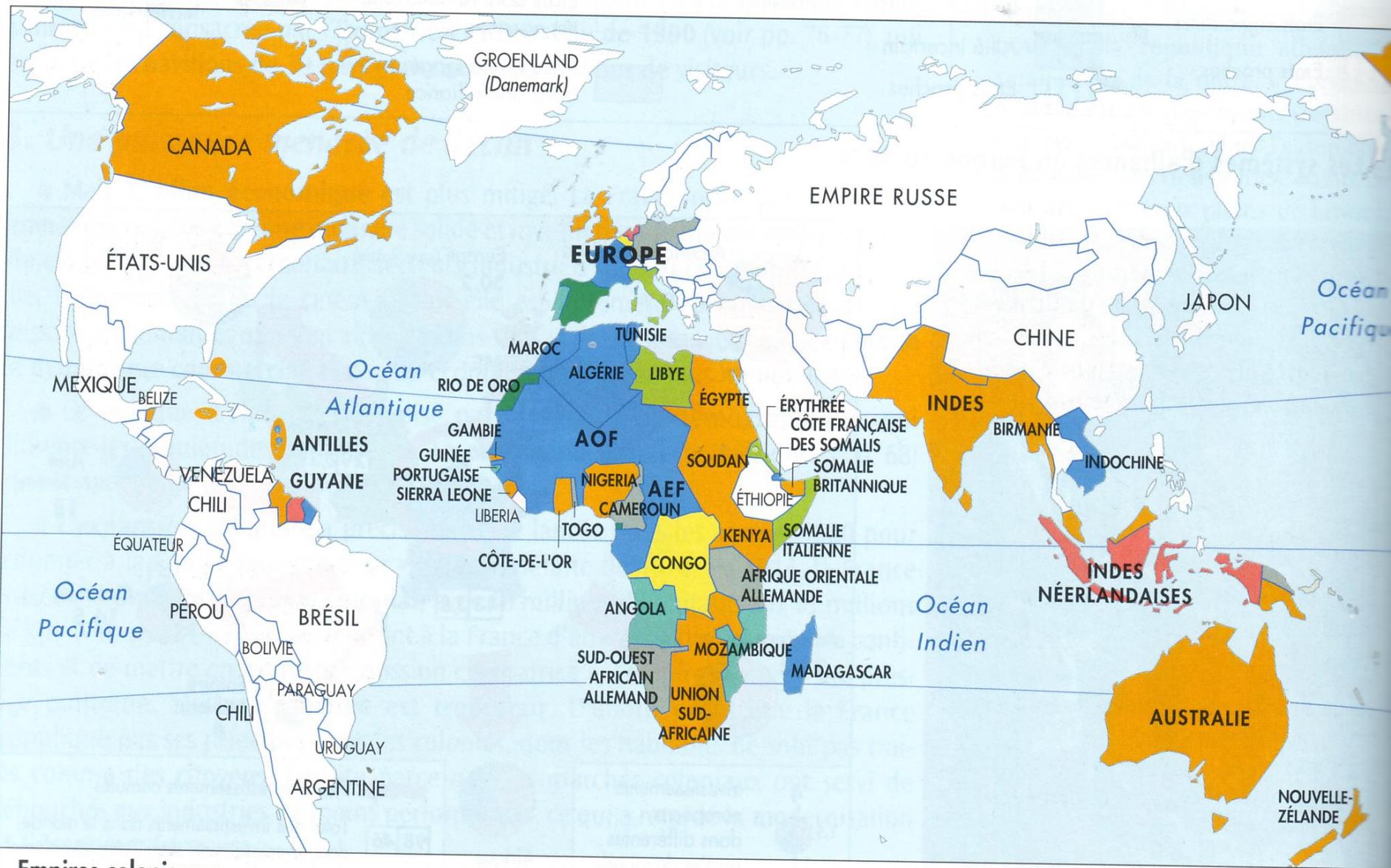
Le deuxième plus grand empire colonial dans le monde, après l'Empire britannique.

Il comprenait notamment :

1. une large partie de l'Afrique du nord : les départements d'Algérie et les protectorats de Tunisie et du Maroc
2. Une large partie de l'Afrique occidentale, notamment les colonies de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) et de l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F.)
3. Une large région dans l'extrême Orient, le protectorat de l'Indochine (Cambodge, Laos, Vietnam)

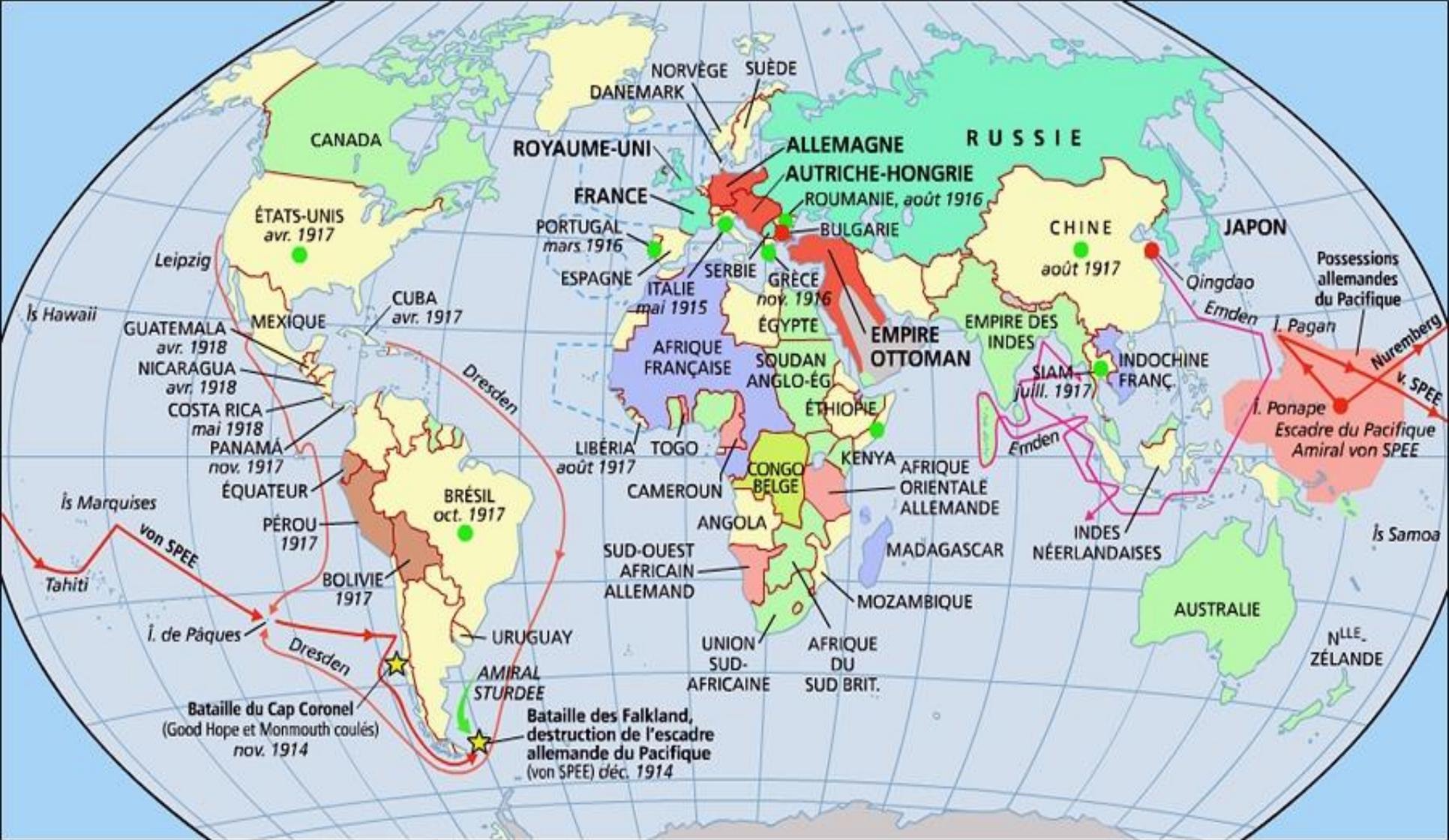
# L'empire colonial français en 1939





**Empires coloniaux :**

- français
- anglais
- italien
- belge
- portugais
- espagnol
- hollandais
- allemand



**Empires centraux**  
 en 1914  
 Possessions allemandes

**Pays alliés**  
 en 1914  
 Possessions françaises  
 Commonwealth et possessions britanniques  
 Possessions belges

**Neutres**  
 en 1914  
 ayant rompu leurs relations diplomatiques avec les Empires centraux au cours de la guerre

**Pays neutres en 1914 ayant rejoint au cours de la guerre :**  
 Les Empires centraux  
 Les Alliés

**Zone de blocus sous-marin établi par les Allemands de 1914 à 1917**  
**Déclaration de guerre sous-marine totale le 1<sup>er</sup> février 1917**  
 Batailles navales

La Belle Epoque : 1900-1914

# Belle Epoque

Belle Epoque : c'est ainsi que fut désignée la période qui a précédé la Première Guerre Mondiale.

Elle fut associée à une période de **prospérité** et de **stabilité**.

La Première Guerre Mondiale  
La « Grande Guerre »  
1914 – 1918





# L'EUROPE EN 1914



# Les causes de la Première Guerre Mondiale

# Les causes de la P.G.M.

Le nationalisme

La concurrence entre les grandes puissances européennes

L'instabilité diplomatique et la formation de coalitions opposées

Le militarisme, la course aux armements et la préparation militaire

La compétition pour les colonies (marchés, matières premières, investissements)

# Le Petit Journal

ADMINISTRATION  
17, RUE ALPHONSE, 17  
Le samedi 16 mai 1909  
ON S'ABONNE AVEC FACILITÉ  
DANS TOUTES LES BUREAUX DE POSTE

5 CENT.

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

5 CENT.

ABONNEMENTS

20<sup>ème</sup> Année

Numéro 047

DIMANCHE 8 OCTOBRE 1909

PAR ANNUÉ 120 FR.  
PAR SEMESTRE 60 FR.  
PAR TRIMESTRE 30 FR.  
PAR MOIS 10 FR.



LA FRANCE PROTÈGE LE DRAPEAU NATIONAL CONTRE L'ANTIPATRIOTISME



# Le Petit Journal

ADMINISTRATION  
24, RUE LAFFAYETTE, 24  
LES ANNONCES SE FONT PAR VOIES  
DE LA PRESSE

5

CENT.

SUPPLEMENT ILLUSTRE

5

CENT.

ABONNEMENTS

22<sup>e</sup> Année

Numéro 1,068

LE MARDI 24 SEPTEMBRE 1911

PAR ANNEE	30 FR.
PAR TRIMESTRE	8 FR.
PAR SEMESTRE	15 FR.
PAR ANNEE	25 FR.



LES DEUX CÔTÉS DE LA FRONTIÈRE

Là-bas, les vaines menaces : ici, le calme et le sang-froid

ICI ON LIT

# LA REVANCHE



PARTOUT

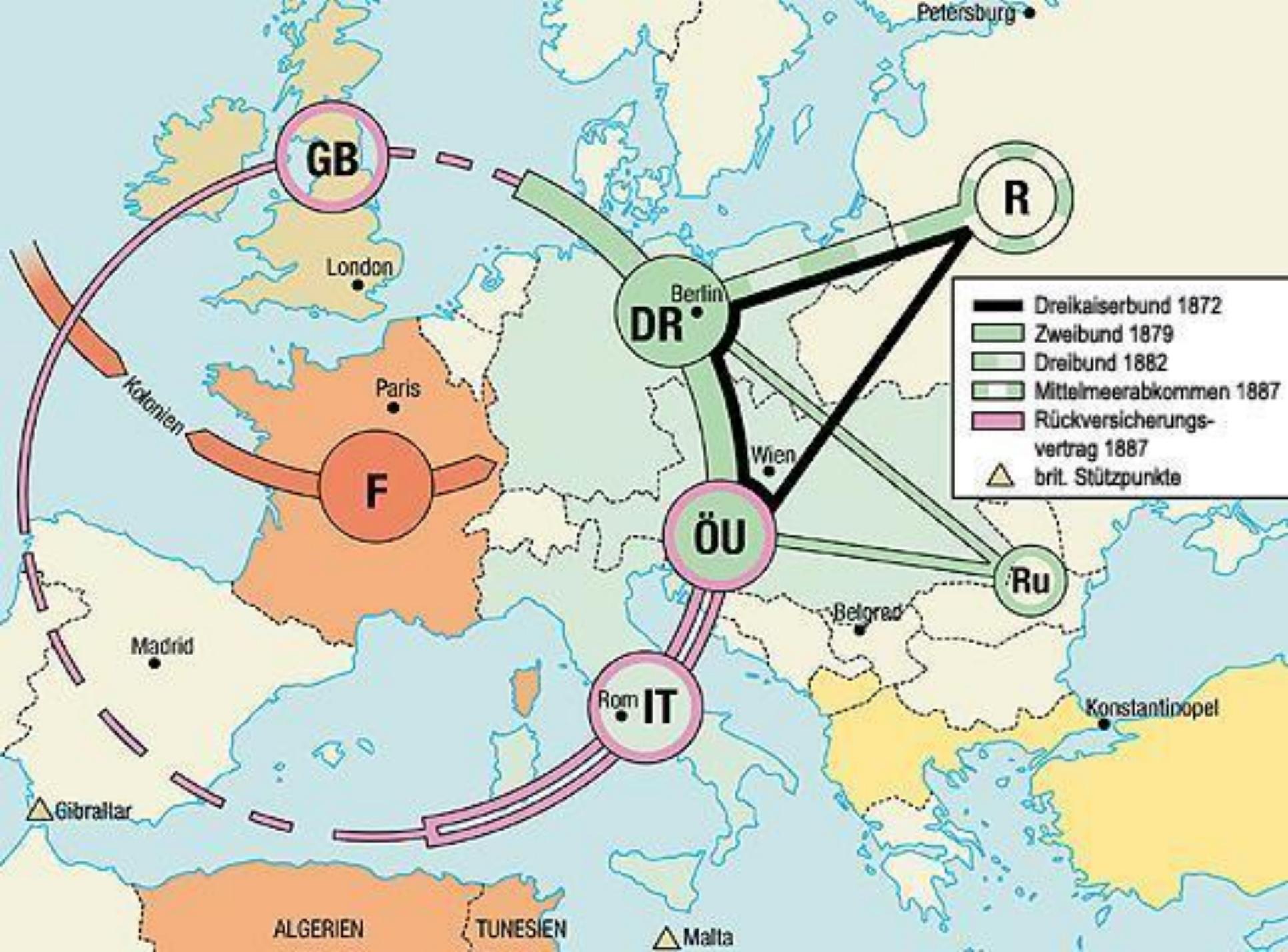
5

CENTIMES

LE N°







# Coalitions opposées

Des coalitions opposées s'étaient formées à la fin du XIXe siècle et surtout au cours de la première décennie du XXe siècle :

Triple Alliance (1882): Empire Allemand - Austro-Hongrie - Italie

Entente Cordiale (1904) : France – Grande Bretagne

Triple Entente (1907) : France – Grande Bretagne – Russie

Ce double système d'alliances, en situation de face à face, a favorisé l'escalade de la première guerre mondiale : un conflit entre deux pays (Autriche-hongrie et Serbie) s'est ainsi rapidement transformé en une guerre européenne, puis mondiale.

# СОГЛАСИЕ.



## ФРАНЦИЯ

ПОБЕДУ в ней не стану считать  
 Ну жаль разгромной и маршевой...  
 Франца вы... оправдать  
 Она тихоню невольца...

## РОССИЯ

В ней ВЕРА, глубина тревож  
 Не доколеблемы мечты,  
 Схватит Русь во имя Бога  
 Освещает свой победный путь...

## АНГЛИЯ

НАДЕЖДА в ней всегда живет  
 Не молча, вопиет Россия  
 Ох ПОБЕДИМО, ВЕРЮЮ жуть  
 Она во бой и в смерть  
 Словить надменный слезы...

Передь гробом францубинь сать  
 Въ дню такой сироты, иль тайной...

Светлой сироты изъ въ ночь броне  
 Самъ Богъ съ небесъ благословитъ.

„Europäischer Dreschplatz“  
„Nun aber wollen wir sie dreschen!“

Japan

Serbien

Aegypten

Montenegro

Sibirien

Frankreich

Russland

England



# Le Petit Journal

Le Petit Journal  
Le Supplément illustré

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ  
MÉTRÉ JOURNAL - CINQ CENTIMÈS

ABONNEMENTS

Paris	1 fr.	12 fr.
Province	1 fr. 25	12 fr. 50
Etranger	1 fr. 50	13 fr.

Publié tous les jours

LE MARDI 26 OCTOBRE 1896

Numéro 217



LE NEZ DE LA TRIPLICE  
*imité du « Laocoon » antique*

# Le déclenchement de la Grande Guerre

Des nationalistes serbes ont assassiné, en juin 1914, l'archiduc de l'Autriche-hongrie à Sarajevo.

En réponse à cet assassinat, l'Autriche-Hongrie a adressé un ultimatum, puis a déclaré la guerre à la Serbie.

Reliés aux Serbes par la religion et par l'origine raciale, les Russes sont venus les soutenir. Les Allemands sont aussitôt venus en aide aux Autrichiens.

L'entrée en guerre de la Russie, entraîna à sa suite l'entrée en guerre de ses alliés, la France et la Grande-Bretagne, en août 1914.

En France 3,5 millions d'hommes ont été rapidement mobilisés, souvent dans un climat d'enthousiasme et d'élan patriotique.



ABONNEMENTS

Paris et environs

1 an	12
6 mois	6
3 mois	3
15 jours	0.50

Départements et Etranger

1 an	15
6 mois	8
3 mois	4
15 jours	0.50

Envoi par la poste

1 an	12
6 mois	6
3 mois	3
15 jours	0.50

# Le Petit Parisien

5 centimes Le plus fort tirage des journaux du monde entier 5 centimes

Dimanche 2 Août 1914

EN VENTE  
N° 1711 - 100 exemplaires  
PARIS - 100, rue de la Harpe

ANNONCES

Les annonces se prennent au bureau  
à l'adresse ci-dessus ou à la  
10, rue de la Harpe, 10, PARIS  
Téléphone: 211-10

# La France décrète la mobilisation générale

## L'ALLEMAGNE DÉCLARE LA GUERRE A LA RUSSIE

### La Situation

L'Allemagne a déclaré la guerre à la France. La nuit de ce soir, et tout le corps de Parisiens, toutes les troupes de réserve de la garde nationale ont été mobilisés à l'heure de l'attaque.

Il s'agit de tenir compte de la situation de la France. Les Allemands ont déclaré la guerre à la Russie. Les Français ont déclaré la guerre à l'Allemagne.

L'ultimatum allemand

En quittant le quai d'Orsay, M. de Bismarck se rendit à son ambassade, puis il se rendit à l'ambassade d'Autriche, le comte Tisza.

La démarche de l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie

L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie est venu hier soir à 10 heures à M. de Bismarck. Il a déclaré qu'il venait de recevoir l'ultimatum de l'Allemagne. Il a demandé à M. de Bismarck de lui donner son avis.

### UNE PROCLAMATION DU GOUVERNEMENT

## A la Nation française !

Depuis quelques jours, l'état de l'Europe s'est considérablement agité. En dépit des efforts de la diplomatie, l'orage s'est accru.

A l'heure présente, la plupart des nations ont mobilisé leurs troupes. Même les pays neutres par la neutralité ont été contraints de prendre des mesures de précaution.

Des puissances, dont la législation constitutionnelle ne reconnaît pas à la nation, ont, sans avoir pris le droit de mobilisation, commencé à mobiliser les troupes qui appartiennent à la nation.

La France, qui a toujours affirmé les libertés publiques, qui a, dans des jours difficiles, donné à l'Europe des exemples de modération et de sagesse, ne peut pas rester indifférente à la situation.

### Comment les Parisiens accueillirent l'ordre de mobilisation

Le premier ordre de mobilisation a été reçu à 10 heures. Les Parisiens ont accueilli cet ordre avec un calme et une dignité remarquables.

Les troupes ont été mobilisées dans les casernes. Les réservistes ont été convoqués à leurs unités.

Le ministre de la Guerre

LE MINISTRE DE LA GUERRE

LE GÉNÉRAL

LE MAJOR

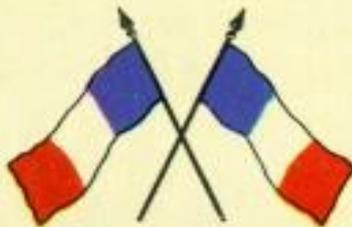
### Le départ des mobilisés

À la gare de l'Est

Le départ des mobilisés a eu lieu hier soir. Les troupes ont été conduites à la gare de l'Est. Les réservistes ont été convoqués à leurs unités.

Les Parisiens ont accueilli ce départ avec un calme et une dignité remarquables.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ORDRE  
DE  
MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre, de mer et de l'air est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures, moyens d'attelage, aéronefs, véhicules automobiles, navires, embarcations, engins de manutention et de tous les moyens nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des moyens ordinaires d'approvisionnement de ces armées.

LE PREMIER JOUR DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE EST LE *lundi deux septembre, nuit neuf heures*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions de son **FASCICULE DE MOBILISATION**.

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant aux **ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR**, y compris les **INSCRITS MARITIMES**, les hommes appartenant aux **TROUPES COLONIALES** et les hommes du **SERVICE AUXILIAIRE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre.



Le Ministre de la Marine.



Le Ministre de l'Air.







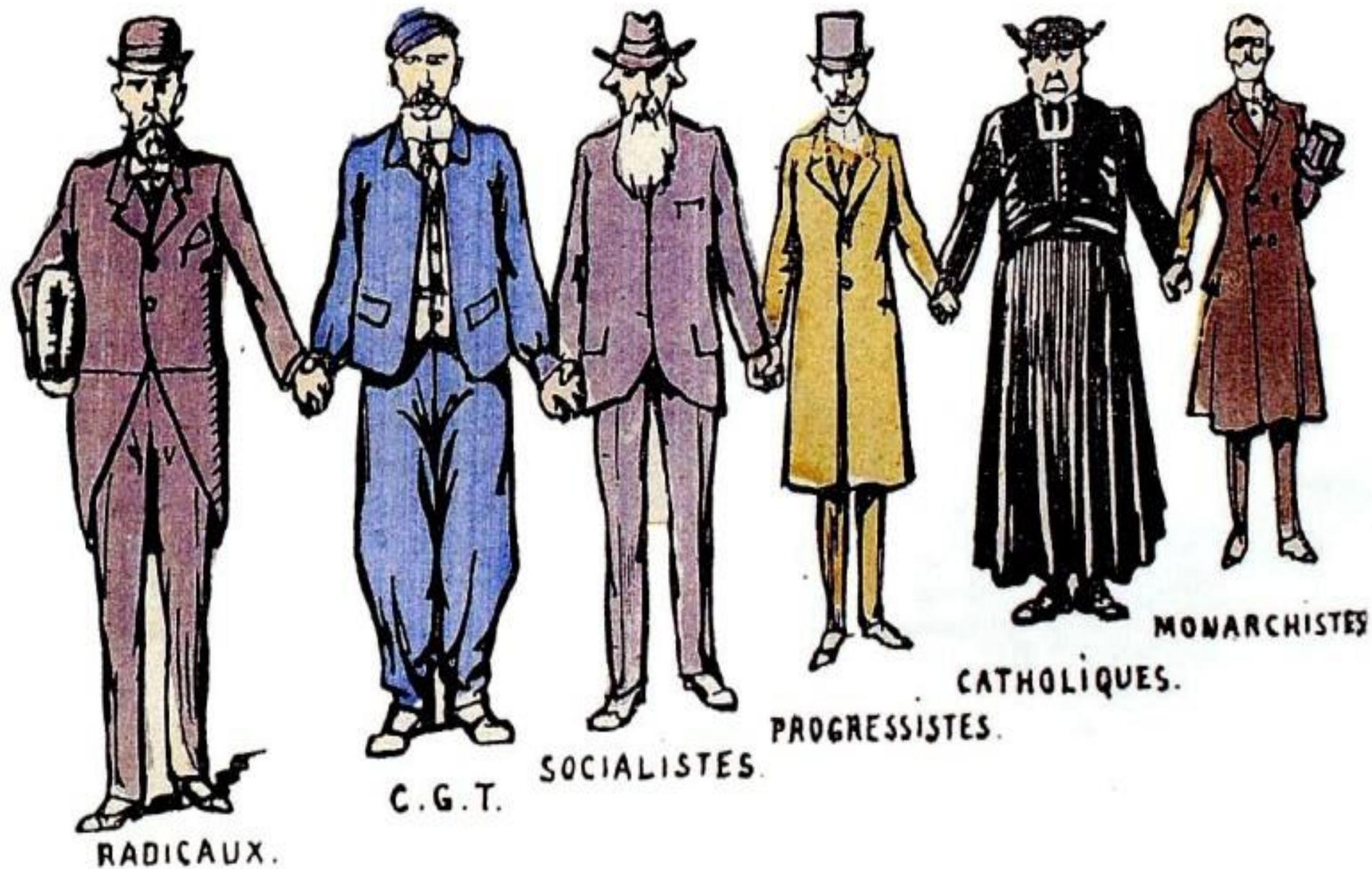
30

Officers' party on the arrival of the general at the station



2 GUERRE EUROPÉENNE 1914. — TOURS  
Départ de la réserve du 66<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

E. Papeghin, Tours



Carte postale de 1916 en faveur de "l'union sacrée".

Von München über Metz nach Paris

Schlafwagen  
mit  
Münchener B-Aus

89.





La guerre franco-prussienne n'avait duré que quelques mois (septembre 1870-mars 1871)

# Le Front de l'Ouest

La « guerre de mouvement » : septembre-novembre 1914:

Mettant en œuvre le Plan Schlieffen, les Allemands ont attaqué la France par le nord, violant la neutralité de la Belgique. Ils ont essayé ainsi d'encercler les troupes françaises.

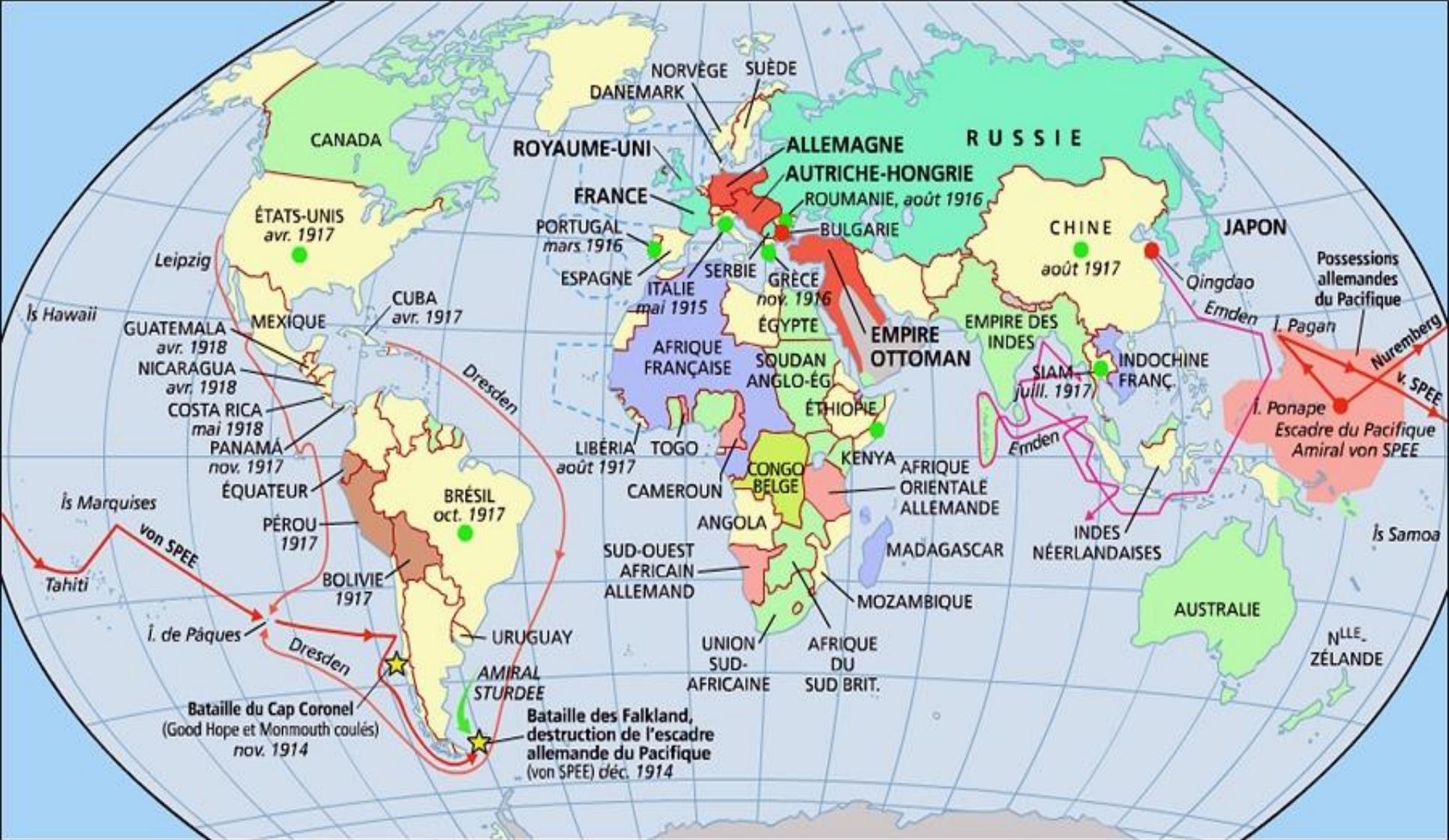
Par une résistance acharnée (bataille de la Marne), les Français ont réussi à stopper l'avancée allemande et à éviter l'encercllement.

Par la suite, remontant vers le nord-ouest, les deux belligérants ont tenté de contourner d'encercler l'adversaire, sans succès (course à la mer).

Fortifiant les positions acquises, les armées se mirent à construire des tranchées, constamment améliorées, au point d'en devenir des fortifications inexpugnables.

Il s'en est suivie une « guerre de positions », de novembre 1914 jusqu'à la fin pratiquement de la guerre.

Autrement, dit le front de l'Ouest est demeuré pratiquement stable pendant quatre ans, en dépit des attaques continues et des centaines de milliers de soldats morts ou blessés durant ces combats !



**Empires centraux**  
 en 1914  
 Possessions allemandes

**Pays alliés**  
 en 1914  
 Possessions françaises  
 Commonwealth et possessions britanniques  
 Possessions belges

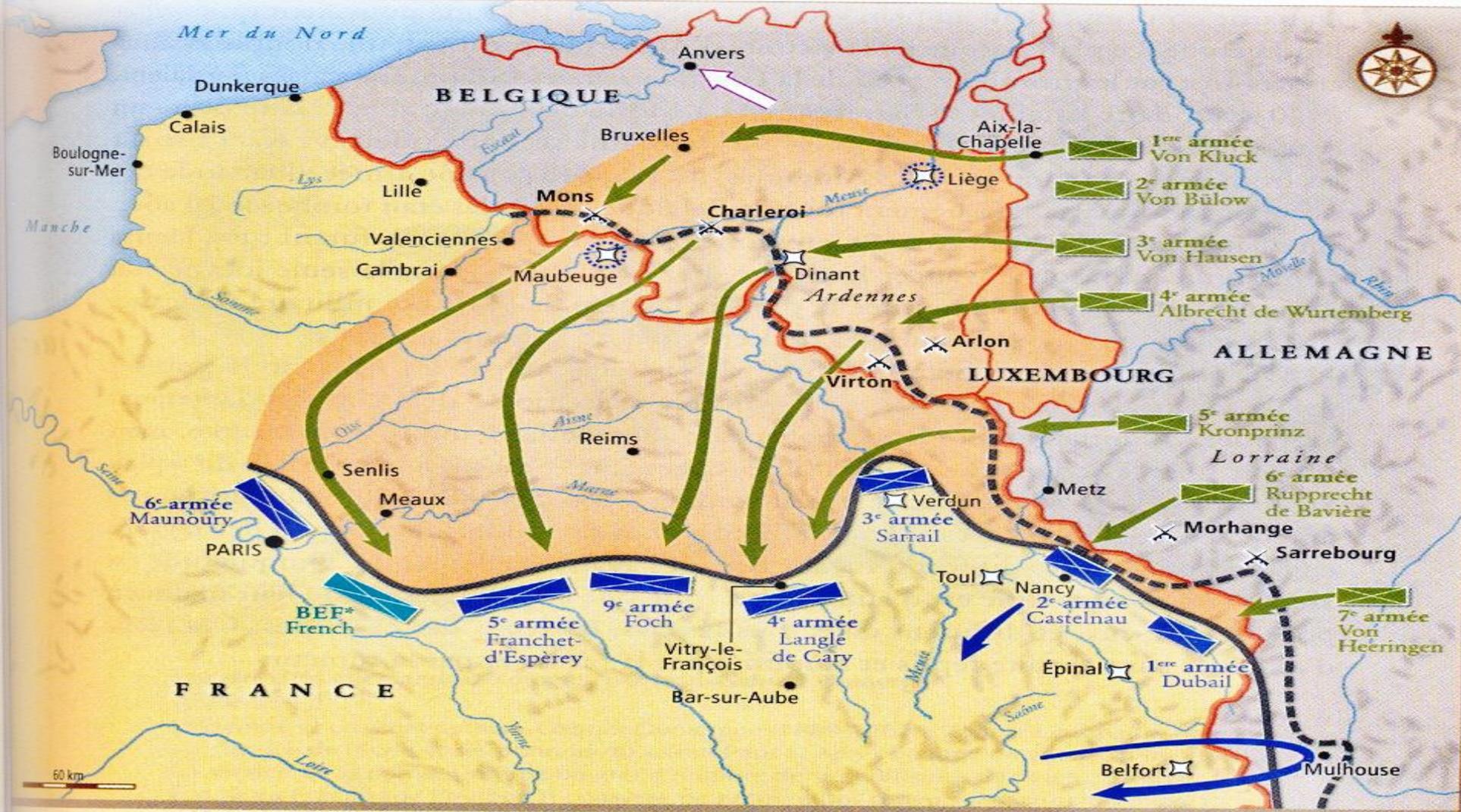
**Neutres**  
 en 1914  
 ayant rompu leurs relations diplomatiques avec les Empires centraux au cours de la guerre

**Pays neutres en 1914 ayant rejoint au cours de la guerre :**  
 Les Empires centraux  
 Les Alliés

**Zone de blocus sous-marin établi par les Allemands de 1914 à 1917**  
**Déclaration de guerre sous-marine totale le 1<sup>er</sup> février 1917**  
 Batailles navales







— Frontières en 1914

**Évolution du front et opérations militaires**

----- Ligne de front le 22 août      — Ligne de front le 5 septembre      ■ Zone envahie

■ Armées allemandes      → Offensives allemandes      → Repli des troupes belges      ↻ Offensives puis replis français

□ Fort      ✕ Bataille

**Positions des troupes alliées le 5 septembre 1914**

■ Positions françaises      ■ Positions anglaises      ● Poche de résistance alliée

\* British Expeditionary Force

**La guerre du 2 août au 5 septembre 1914**

ABONNEMENTS

LE SOIR est distribué dans toute l'agglomération bruxelloise (y compris Charleroi) contre fr. 0,30 par mois. Abonnement d'été 1 fr. 0,60 par mois POUR TOUTE LA BELGIQUE : 3 mois, fr. 2,50; 6 mois, fr. 4,50; 1 an, fr. 8 fr. De l'étranger à tout les bureaux de poste N° 125 Directeur en chef GRAND-CURIE 3 mois, fr. 4,50; 6 mois, fr. 8,50; 1 an, fr. 15 fr. HOLLANDE : 3 mois, fr. 4,00; 6 mois, fr. 7,50; 1 an, fr. 12 fr. SUISSE ITALIE : 3 mois, fr. 7,50; 6 mois, fr. 14,50; 1 an, fr. 25 fr. TIRAGE : 100.000 EXEMPLAIRES

LE SOIR

Chaque jour de 8 à 16 pages

BUREAUX : PLACE DE LOUVAIN, 23-25, BRUXELLES

Deux éditions : AB à 3 h. et B à 6 h.

INSERTIONS

ABONNÉS DU SOIR, 23, place de Louvain (Trousberg) Bruxelles à 10, Echelle-les-Bains. Petites annonces (1 à 3 lignes) . . . fr. 1,00 La petite ligne . . . . . fr. 0,40 Faits divers (1<sup>er</sup> partie), le ligne . . . fr. 0,60 Sport et Réparations judiciaires . . . fr. 3,00 Chroniques, le ligne . . . . . fr. 2,00 Réclamations après les Annonces . . . fr. 1,00 TÉLÉPHONES : Administration : A 4758 Annonces : A 521 Rédactions : A 160 et A 3042 Pour la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, les annonces sont reçues exclusivement à la Société Européenne de Publicité, 11, rue de la Victoire, Paris, et 1, Bowe Hill, Londres, E.C.

L'ALLEMAGNE VIOLE LA NEUTRALITÉ BELGE L'Ultimatum allemand - La Belgique se défendra par tous les moyens

Voir plus loin nos Dernières nouvelles

L'Allemagne adresse au ultimatum à la Belgique

Le ministre d'Allemagne à Bruxelles a remis dimanche, à 7 heures du soir, à M. Davignon, ministre des affaires étrangères, un ultimatum au nom de son gouvernement. Cet ultimatum propose à la Belgique une entente pour faciliter les opérations de l'Allemagne.

Plusieurs membres du gouvernement, M. Paul Hymans et M. Van den Heuvel, ministres d'Etat, se rendirent immédiatement au département des affaires étrangères, afin de rédiger un projet de réponse. Celui-ci a été soumis à un nouveau conseil des ministres, qui s'est tenu sous la présidence du Roi, au Palais de Bruxelles.

La Belgique a jusqu'à lundi, à 7 heures du matin, pour donner sa réponse. Dès que le gouvernement fut en possession de cet ultimatum, le Roi a été prévenu. Immédiatement, un conseil des ministres a été convoqué; les ministres d'Etat furent priés d'y assister. Ce conseil s'est tenu au Palais de Bruxelles. Y assistaient également: le général de Soliers de Moranville, chef de l'état-major général de l'armée; le général de Ryckel, sous-chef, et le général Hanoteau, aide de camp du Roi. Ce conseil des ministres a duré plusieurs heures; il n'a pris fin que vers minuit.

Commencé à 1 heure du matin, il n'a pris fin qu'à 4 heures. M. de Broqueville, ministre de la guerre, est rentré immédiatement à son hôtel de la rue de la Loi, où il a conféré avec le colonel Wielemans, chef de son cabinet militaire, et avec M. De Pauw, chef de son cabinet civil. Le général de Selliers de Moranville, qui était rentré à son cabinet à l'état-major général, avenue de Cortenberg, arrivait bientôt à l'hôtel du ministre de la guerre, avec lequel il eut une longue conférence. La réponse de la Belgique sera communiquée dans la matinée.

Les nominations parues ce matin au "Moniteur"

Nouveaux ministres d'Etat Le Moniteur publie les arrêtés suivants: Albert, roi des Belges, A tous présents et à venir, Salut, De l'avis de notre Conseil des ministres, nous avons arrêté et arrêté: MM. le comte Georges d'Alviella, vice-président du Sénat, et M. Hymans, membre de la Chambre des représentants, sont nommés ministres d'Etat.

Le Roi commande l'armée

Le Roi a pris le commandement en chef de l'armée mise sur le pied de guerre. Le lieutenant-général E. Hanstein, inspecteur général de l'artillerie, est nommé aide de camp du Roi.

Ordre de Léopold II. - Nominations

Albert, roi des Belges, A tous présents et à venir, Salut. Vuient reconnaître les services exceptionnels rendus par le lieutenant-colonel Eugène-Marie-Nicolas de May, des services de la fortification de la position fortifiée d'Alvié, commandant du bataillon de génie du 1<sup>er</sup> secteur, dans la destruction des tranchées d'extension du camp de Brasschaet. Il est nommé commandeur de l'ordre de Léopold II. Le major A.-V. Dettreux est nommé officier de l'ordre de Léopold II. Le capitaine commandant C.-E.-J. Schoofs et le capitaine en second H.E.-R.O. Brober ont mérité chevaliers de l'ordre de Léopold II.

Nominations dans l'armée

Les officiers proposés dans les zones suivies ont été dans le cadre des officiers de réserve: Dans l'infanterie Le colonel Van Overbeek, E.-R. Dans l'artillerie Dans l'armée

Les Chambres réunies d'urgence Séance solennelle sous la présidence du Roi

Le conseil des ministres a décidé de convoquer télégraphiquement les Chambres pour demain matin, à 10 heures. Le roi Albert présidera solennellement et prononcera un discours. Le 5 août 1914, Léopold II présidera solennellement la séance de la Chambre législative de la guerre franco-allemande. Il avait pour devise sur une lettre personnelle le Napoléon III et de Guillaume I<sup>er</sup> lui adressant le soutien de la Belgique. Nous n'en sommes plus là, hélas!

Les nouveaux ministres d'Etat

Nous croyons rendre hommage à la vérité en disant qu'il n'aurait pas fallu engager sans le conseil de l'Allemagne, afin de déterminer la nomination de MM. Paul Hymans et le comte Goblet d'Alviella au poste de ministre d'Etat.

Si tant est que le ministre d'Allemagne à Bruxelles, survenu l'exemple imposé de son collègue de Paris, essayait de rassurer les Belges et allemands (1) le respect de son souverain, pour notre neutralité, un membre du gouvernement nous apprend de la décision prise par le conseil des ministres de nommer les deux membres de la gauche en qualité de ministres d'Etat.

LES DEPUTES SOCIALISTES

Une députation de députés socialistes composée de MM. Vandervelde, Louis Bertrand, Joyet, Emile Bruet et Wappers, s'est rendue ce matin au département de la guerre à l'effet de s'entendre avec M. de Broqueville sur divers points de l'ordre du jour de la Chambre, qu'ils étaient destinés de proposer. En présence de la situation nouvelle créée par l'ultimatum allemand, ces messieurs ont prié le chef du cabinet d'être du ministre de lui dire en leur nom qu'en ce moment il n'y avait plus qu'un cœur et qu'une âme pour la défense de son territoire. « Il y a donc que des Belges en présence de la tyrannie », nous a dit M. Vandervelde. Le leader de la gauche socialiste se reconforte dans l'après-midi avec le chef du cabinet et lui fera part des patistiques déclarations de la gauche socialiste. Le mouvement au ministère de la guerre A minuit M. le ministre de Broqueville a fait

UNE SCÈNE ÉMOUVANTE

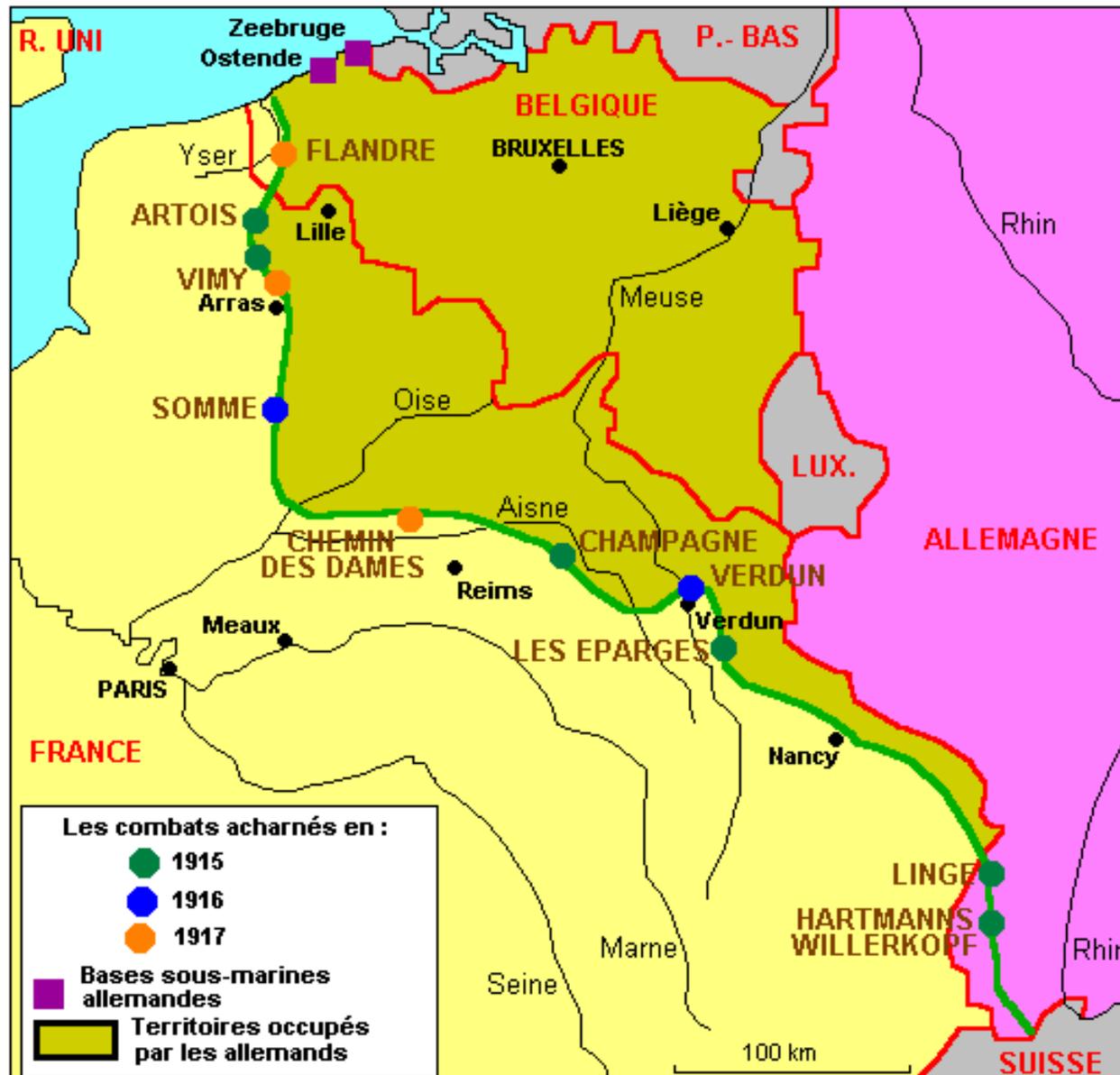
Ce matin, à 9 heures, dans le cabinet d'attente du département de la guerre, un homme de haute taille, à la belle barbe blanche, l'air énergique, fait les cent pas, va, vient, montrant une extrême agitation. C'est M. Léon Gérard, président de la Société des étudiants.

— Il y a que la demande à partir pour me mettre à la disposition d'un chef de corps d'armée, comme avoué, et que j'ai pour qu'on me laisse tranquille, à l'aise de mon âge. — Et vous n'avez pas le commandant de votre part d'un poil? — M. Léon Gérard est désigné en qualité d'avoué-attaché à la place fortifiée d'Alvié, en qualité de capitaine. Des larmes de bonheur perlent aux yeux de notre vaillant avoué, qui donne l'accolade au commandant Blaine et disparaît, son de joie.

La garde civique fait le service de garnison

Une compagnie de chasseurs éclairiers généraux, depuis samedi soir, une unité à l'état d'attente de la garnison pour son usage. Dimanche à 4 h. 15 de l'après-midi, le bataillon des chasseurs éclairiers s'est réuni boulevard de la Senne et s'est rendu de là à la caserne de la drève Saint-Anne pour faire le service de garnison au palais de Laken. Il remplace un bataillon du 9<sup>th</sup> de ligne. Nous recevons de nos amis de famille

# La guerre à l'Ouest de 1915 à 1917



# La guerre au front : attaque à outrance et guerre d'usure

En quoi consistait la guerre au front de l'Ouest ?

Les militaires français étaient partisans de la doctrine de l'offensive à outrance :

« On attaque partout, à fond et l'on voit »

« L'infanterie est l'arme principale. Elle agit par le mouvement et par le feu. Seul le mouvement en avant et poussé jusqu'au corps à corps est décisif et irrésistible... ».

Ainsi, après un bombardement nourri des positions de l'ennemi par l'artillerie, les soldats étaient envoyés en grand nombre conquérir les fortifications bien protégées de leurs adversaires.

L'objectif était de produire une rupture du front, un percement des lignes ennemies.

Cependant, ces attaques incessantes, futiles et vouées à l'échec, causèrent d'innombrables pertes, sans résultat tangible. Même lorsqu'une tranchée était prise, au coût d'énormes sacrifices, la deuxième ligne de défense demeurait intacte.

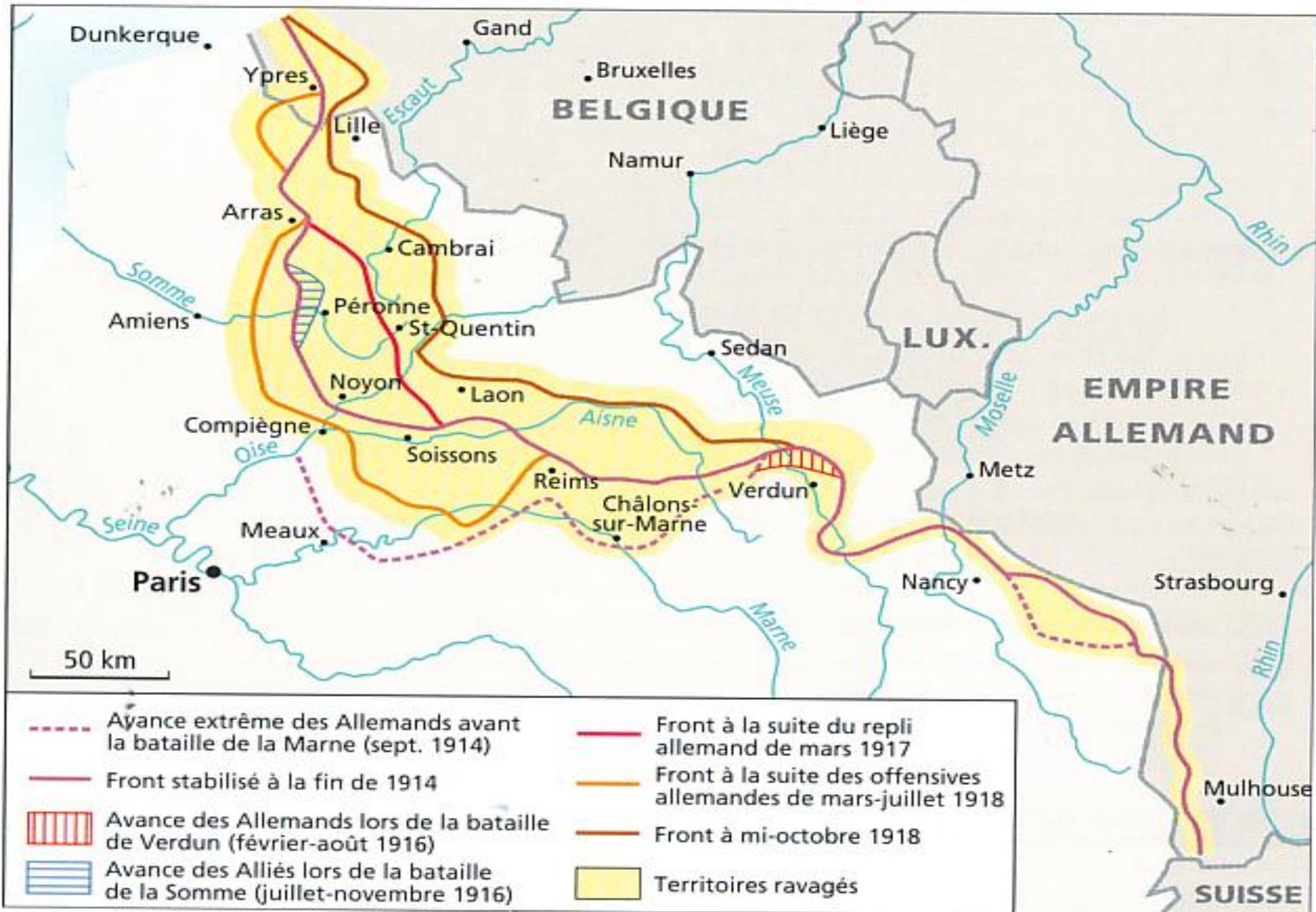
Bientôt, l'idée a même émergé que le but principal était l'« usure » de l'ennemi, c'est-à-dire provoquer des pertes supérieures à celles qu'auraient subi son propre camp.

10. Bataille de la Marne  
6 au 12 Septembre 1914  
Maurupt (Marne)  
Champ de bataille à l'est du chemin  
de Pargny-sur-Saulx



Reproduction autorisée





**LES TERRITOIRES RAVAGÉS PAR LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**

# Un exemple : la bataille de Verdun (1916)

*La bataille de Verdun* a duré de février à décembre 1916.

L'offensive menée par les Allemands a été stoppée.

Mais à quel prix humain ?

Côté français : 163 000 soldats morts ou disparus

Coté allemand : 143 000 soldats morts ou disparus



**VERDUN**









# La guerre au quotidien

Au quotidien la guerre était faite de longues marches et de dures labeurs.

Les conditions de vie (ou de mort) étaient particulièrement éprouvantes.

Les soldats vivaient en permanence la saleté, le froid, la soif, la faim, le manque de sommeil, les poux, les maladies, la crainte de l'ennemi et l'angoisse de la mort.

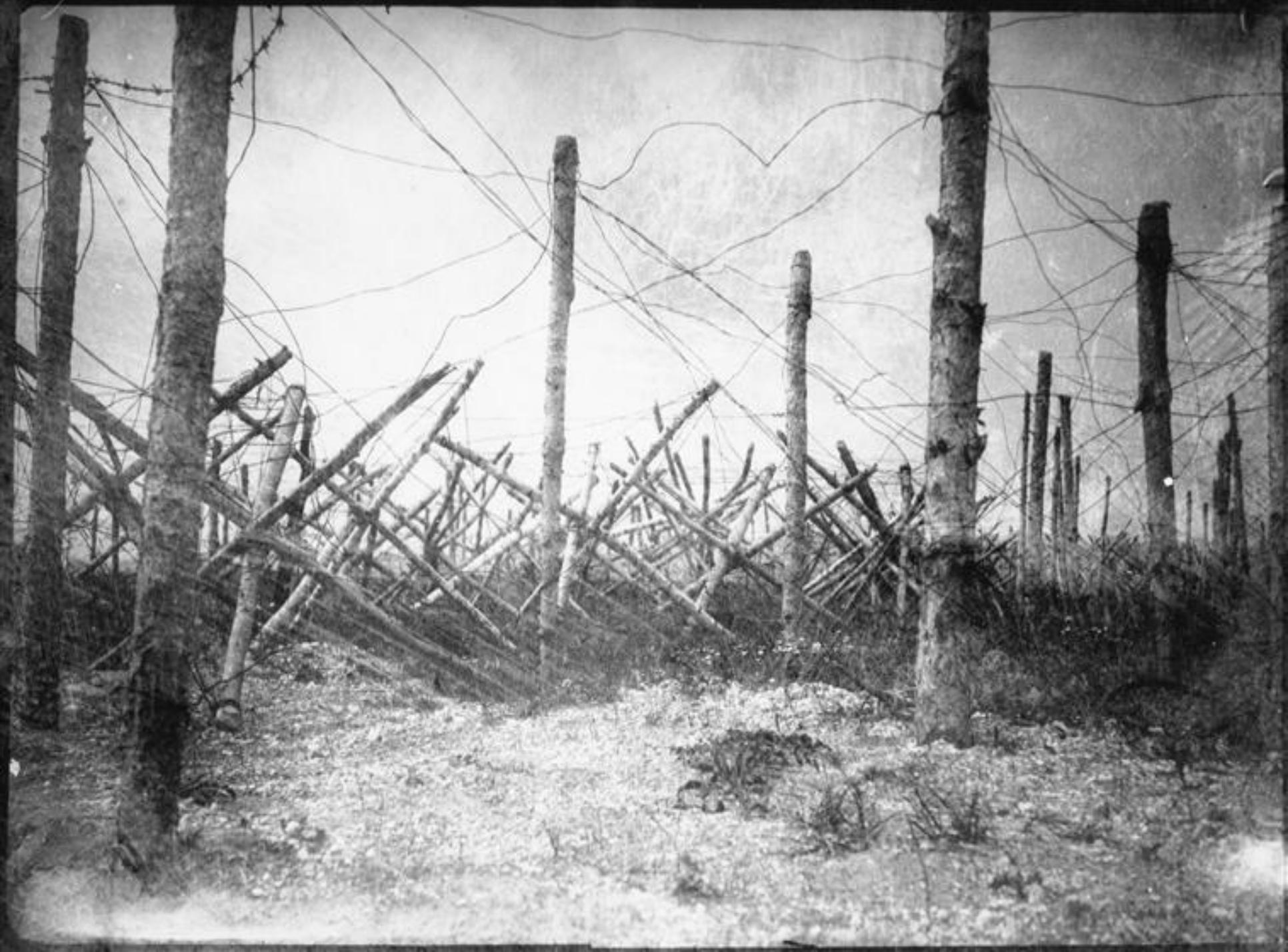
Malpropres, ils ne pouvaient se laver pendant des semaines. Ils sont devenus les « poilus ». Le poil était un signe de virilité, mais témoignait aussi de la transformation de leur corps.

Environ 21 millions de soldats, tous belligérants confondus, ont été blessés au front occidental.



NETLEY TR.

94555





Lt. Leibel



1917 : une année de crise

Mutineries au front, grèves à l'arrière

# Les « refus de guerre »

Les conditions de vie éprouvantes, la durée du conflit et la fatigue de la guerre ont eu pour effet de produire des « refus de guerre ».

Ces « refus de guerre » se sont d'abord manifestés à un niveau individuel, par des départs non autorisés de la ligne de front, la mutilation volontaire (pour être renvoyé comme blessé) et jusqu'à la désertion.

Ces refus de guerre étaient motivés par la peur, la perte du moral, l'instinct de vie, l'amour et les liens familiaux.

En 1917, ce « refus de guerre » prit même des dimensions collectives sous la forme de mutineries de troupes.

Épuisés et décimés dans des attaques répétées, parfaitement inutiles, un certain nombre de soldats se révoltèrent.

Ils refusèrent d'aller au front, chantèrent des chants révolutionnaires ou pacifistes.

On estime le nombre des mutins à 40 000 (sur 2 millions de combattants)

Une répression sévère s'est abattue sur eux. D'après les chiffres officiels, environ 3 000 soldats furent arrêtés, emprisonnés et jugés, 500 condamnés à mort et 50 exécutés (« fusillés pour l'exemple »).





C'est la Paix

ou il nous faut

grande manifestation

avec nos femmes et nos  
enfants à Paris

SYNDICAT DES MAÇONS ET  
DE LYON ET BANLIEUE

LES MAÇONS ET LES M. LYON ET BANLIEUE  
A LEUR AMI BAUDY  
FUSILLÉ INNOCENT LE 20 AVRIL 1915 A FLIREY

MAUDITE SOIT LA GUERRE  
MAUDIS SOIENT SES BOURREAUX  
BAUDY N'EST PAS UN LACHE  
MAIS UN MARTYR



# Pétain : l'héros de la Grande Guerre

Pour faire face aux mutineries de 1917, le général Pétain fut nommé nouveau commandant en chef.

Pétain

augmenta les permissions,

améliora la rotation des unités sur le front

réprima avec modération les mutins,

arrêta provisoirement les offensives, en attendant les renforts américains et l'arrivée de matériels (chars).

Il parvint ainsi à restituer la confiance des soldats à leur hiérarchie militaire.



Ce numéro contient : 1<sup>er</sup> Un portrait hors texte en couleurs du GÉNÉRAL PÉTAIN ;  
2<sup>e</sup> Le TABLEAU d'HONNEUR de LA GUERRE (planches 399 à 472)

# L'ILLUSTRATION

Prix du Numéro : Un Franc.

SAMEDI 11 MARS 1916

34<sup>e</sup> Année. — N<sup>o</sup> 320.



GÉNÉRAL JOFFRE

GÉNÉRAL PÉTAIN

## LA BATAILLE DE VERDUN

Une visite du général en chef au général Pétain, qui dirige sur place les opérations.



# Interventionnisme étatique et économie de guerre

L'ensemble de l'économie, notamment la production industrielle et le commerce, ont été mis sous le contrôle de l'administration étatique.

Priorité a été accordée aux fournitures, dont avaient besoin les forces armées.

L'Etat fixait les prix, administrait les matières premières, procédait, s'il le jugeait nécessaire, à des réquisitions.

En raison de la mobilisation de la population masculine nationale, il se produisit un manque de main-d'œuvre, notamment dans les industries.

Afin de palier ce manque, on recruta massivement des femmes, des immigrés et des coloniaux. On utilisa également le travail fourni par des prisonniers de guerre.

Femmes, enfants et vieillards ont remplacé dans les travaux agricoles les hommes absents au front

Pour faire face aux dépenses accrues, suscitées par l'effort de guerre, l'Etat français s'est lourdement endetté.

Dans l'ensemble, l'Etat a considérablement accru son domaine de compétence, notamment dans les domaines sociale et économique.













ROGER-VIOLLET







**Ohé!**

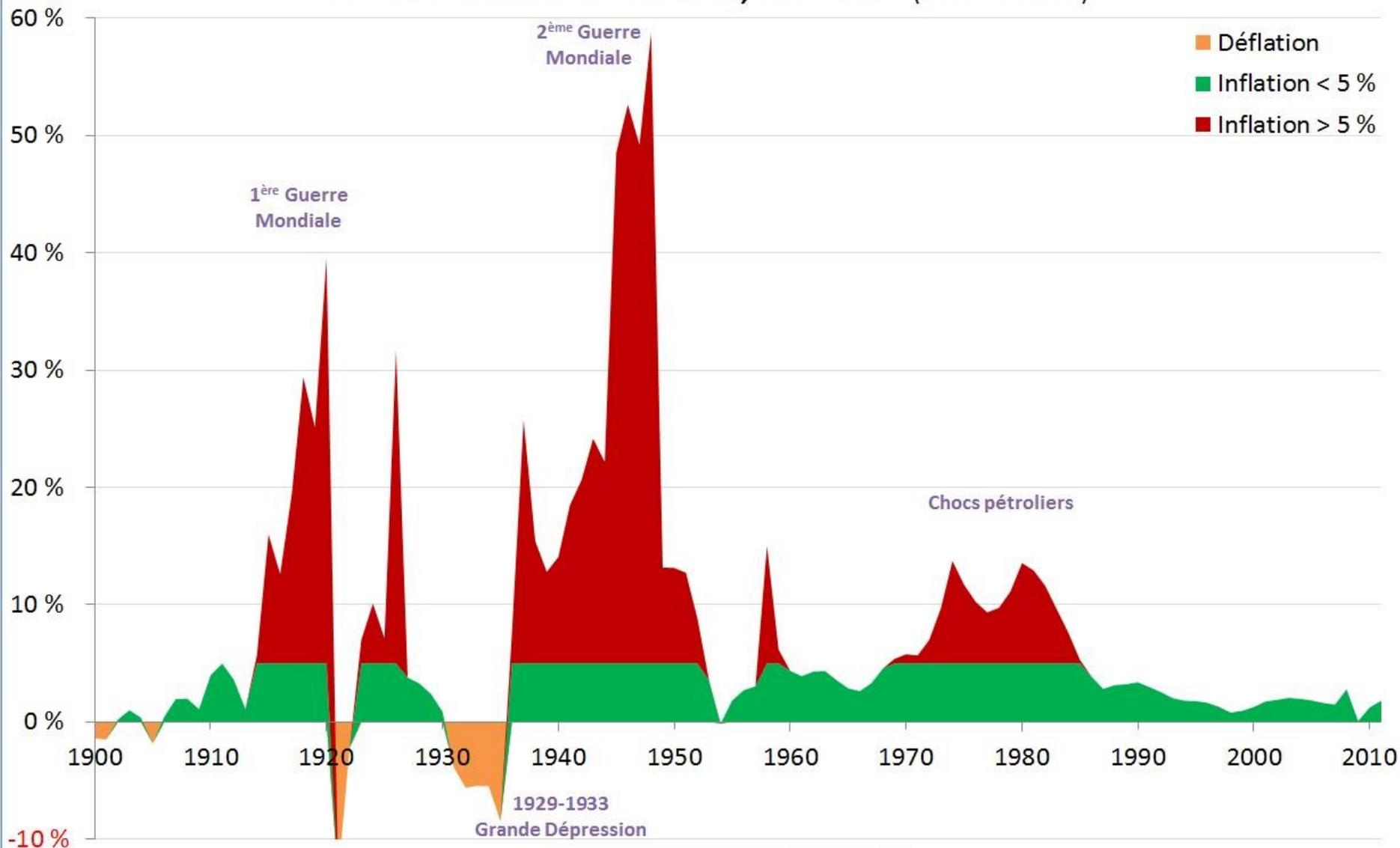
les braves gens...

VERSEZ VOTRE **OR**

NOUS VERSONS BIEN

notre **sang...**

## Un siècle d'inflation en France, 1900-2012 (Source : INSEE)



## RAVITAILLEMENT DE LA POPULATION CIVILE

# RÉQUISITION DU BLÉ

NOUS, Préfet de la Côte-d'Or, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu l'article premier de la loi du 16 octobre 1915 conférant aux Préfets ou à leurs délégués le droit de réquisition pour le ravitaillement de la population civile en blé et en farine ;

Vu la loi du 29 juillet 1916 relative à la taxation et à la réquisition de : céréales ;

Vu le titre III du décret du 16 octobre 1915, relatif à l'exercice du droit de réquisition ;

Vu le télégramme de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, en date du 23 septembre 1916, nous autorisant à procéder par voie de réquisition pour assurer le ravitaillement en blé de la population civile du département de la Côte-d'Or ;

Considérant qu'il y a lieu de réserver les stocks de blé du département pour assurer l'alimentation en pain jusqu'à la prochaine récolte ;

### ARRÊTONS :

**ARTICLE PREMIER.** — A partir de la publication du présent arrêté, tout le blé existant dans le département de la Côte-d'Or sera réquisitionné et devra être mis par les détenteurs, sans aucune autre notification, à la disposition des Commissions de réception du Service du Ravitaillement.

Toutefois, la réquisition ne s'applique pas aux stocks des meuniers, destinés à être convertis en farine sur place, ni aux quantités réservées pour les semailles de printemps, ni à celles qui sont nécessaires à la consommation familiale des détenteurs, à raison de 200 kilogrammes au plus par personne.

**ARTICLE 2.** — Comme conséquence des dispositions de l'article précédent, MM. les Chefs de gare du département ne pourront plus accepter aucune expédition par voie ferrée sans l'autorisation du Président de la Commission de réception du Service du Ravitaillement.

Pourront toutefois être dirigés sur leur destination les stocks actuellement en cours de transport sur les voies ferrées et ceux qui, entreposés dans les gares, sont destinés à être expédiés à des meuniers du département de la Côte-d'Or.

**ARTICLE 3.** — Les blés ainsi réquisitionnés seront achetés à caisse ouverte par les Commissions de Ravitaillement au prix fixé par l'article premier de la loi du 29 juillet 1916.

**ARTICLE 4.** — Tous les détenteurs de blé devront faire à la Mairie de leur résidence, dans les cinq jours qui suivront la publication du présent arrêté, la déclaration des stocks frappés de réquisition. Les quantités restant à battre seront évaluées approximativement. MM. les Maires délivreront aux intéressés un récépissé des déclarations souscrites et, à l'expiration du délai ci-dessus, feront connaître à la Préfecture, ainsi qu'au Président de la Commission de Ravitaillement, le total des quantités déclarées (blé battu et blé non battu).

**ARTICLE 5.** — Les contraventions au présent arrêté seront punies des peines prévues par l'article 21 de la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires, conformément aux dispositions de la loi du 16 octobre 1915.

**ARTICLE 6.** — MM. les Sous-Préfets, Maires, Commandant de gendarmerie, Commissaires de police, Présidents des Commissions de Réception du Service du Ravitaillement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil des Instructions relatives à la Défense Nationale, publié et affiché dans toutes les communes du département.

Fait à DIJON, le 6 janvier 1917.

Le Préfet, **BAUDARD.**



A afficher im-  
médiate-  
ment à la  
porte de la Mairie

# DÉCRET

## RELATIF A LA

# CARTE D'ALIMENTATION



### LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 10 février 1918 établissant des sanctions aux décrets et aux arrêtés rendus pour le ravitaillement national;  
Vu le décret du 20 novembre 1917 relatif à la consommation du pain, à la réquisition des céréales et à la fabrication de la farine, et l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 1917 relatif à la carte de pain et aux taux des rations;  
Vu les décrets des 12 février et 2 avril 1918 réglementant la fabrication, la mise en vente et la consommation de certaines denrées alimentaires;  
Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, et du ministre de l'Armement et des Fabrications de guerre;

### DÉCRÈTE :

**Art. 1<sup>er</sup> —** Tout consommateur résidant en France, quelle que soit sa nationalité, est pourvu, par les soins de l'Administration, d'une carte individuelle d'alimentation qui est valable sur toute l'étendue du territoire. Cette carte sert à la répartition et à l'obtention de certaines denrées au moyen des coupons qui y sont attachés ou des tickets de consommation qui sont remis en échange de ceux-ci.

Sont réglées par décision du ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement les conditions d'application de la carte d'alimentation, notamment en ce qui concerne :

- 1<sup>o</sup> Les denrées soumises à ce régime;
- 2<sup>o</sup> Les catégories dans lesquelles sont classés les consommateurs et les taux de rations attribuées à chacune d'elles;
- 3<sup>o</sup> La délivrance des cartes et tickets par les autorités municipales.

**Art. 2. —** Sera passible des peines édictées par la loi du 10 février 1918, sans préjudice des peines prévues par le Code pénal :

- 1<sup>o</sup> Quiconque délivrera indûment, se fera délivrer ou fera délivrer indûment à autrui une carte individuelle d'alimentation, des coupons ou des tickets de consommation;
- 2<sup>o</sup> Quiconque mettra en circulation ou utilisera sciemment des cartes, coupons ou tickets contrefaits, falsifiés ou non valables;
- 3<sup>o</sup> Quiconque utilisera indûment des cartes, coupons ou tickets appartenant à autrui;
- 4<sup>o</sup> Quiconque s'appropriera ou retiendra illicitement des cartes, coupons ou tickets, alors même qu'il n'en ferait pas usage;
- 5<sup>o</sup> Quiconque falsifiera des cartes, coupons ou tickets.

**Art. 3. —** Lorsque une denrée sera soumise au régime de la carte d'alimentation ou des tickets de consommation, sera passible des peines édictées par la loi du 10 février 1918, sans préjudice des peines prévues par le Code pénal :

- 1<sup>o</sup> Quiconque livrera, se fera livrer ou fera livrer à autrui cette denrée sans remise de coupons ou de tickets valables;
- 2<sup>o</sup> Quiconque sciemment livrera, se fera livrer ou fera livrer à autrui une quantité de cette denrée supérieure à celle allouée à un consommateur en vertu de sa carte, ses coupons ou tickets, ou ne correspondant pas aux équivalences établies par l'autorité publique.

**Art. 4. —** Sera passible des peines édictées par la loi du 10 février 1918, tout commerçant détaillant détenteur d'une denrée soumise au régime de la carte d'alimentation ou des tickets de consommation qui :

- 1<sup>o</sup> En refusera la vente, sans motifs légitimes, à l'acheteur présentant la carte, le coupon ou le ticket valable;
- 2<sup>o</sup> En subordonnera la vente à l'acquisition d'une autre marchandise;
- 3<sup>o</sup> Livrera, sans l'assentiment de l'acheteur, une quantité inférieure à celle à lui allouée, en vertu de sa carte, ses coupons ou tickets, ou ne correspondant pas aux équivalences établies par l'autorité publique.

**Art. 5. —** Sera passible des peines édictées par la loi du 10 février 1918, sans préjudice des peines prévues par le Code pénal et sauf le cas de dérogation accordée par l'autorité publique :

- 1<sup>o</sup> Tout commerçant qui se fera livrer, pour son réapprovisionnement, une denrée soumise au régime de la carte d'alimentation ou des tickets de consommation, sans remise de coupons ou tickets valables, ou une quantité de cette denrée supérieure à celle correspondant aux coupons ou tickets valables qui lui ont été remis par sa clientèle;
- 2<sup>o</sup> Quiconque livrera ou fera livrer à un commerçant, pour son réapprovisionnement, cette même denrée dans les conditions ci-dessus spécifiées.

**Art. 6. —** Les dispositions du présent décret seront applicables :

- 1<sup>o</sup> Aux autres cartes, coupons, tickets et à tous titres institués ou qui seraient institués soit par décret, soit par arrêté ministériel, soit par arrêté préfectoral ou municipal approuvé par le ministre compétent, pour la répartition et l'obtention de denrées ou substances visées à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 10 février 1918;
- 2<sup>o</sup> Aux bons ou titres institués ou qui seraient institués dans les mêmes conditions pour l'approvisionnement des commerçants en ces mêmes denrées ou substances.

**Art. 7. —** Lorsqu'une denrée ou substance visée à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 10 février 1918, ne peut régulièrement circuler qu'en vertu d'un permis ou de tout autre titre institué soit par décret, soit par arrêté ministériel, sera passible des peines édictées par la loi du 10 février 1918, sans préjudice des peines prévues par le Code pénal, quiconque aura fait circuler cette denrée ou substance sans le permis ou le titre valable, ou en quantité supérieure à celle portée sur le permis ou le titre valable.

En outre, les dispositions de l'article 2 du présent décret sont applicables aux permis et titres de circulation.

**Art. 8. —** Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement et le ministre de l'Armement et des Fabrications de guerre, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 27 juin 1918.

R. POINCARÉ.



Chaque ticket quotidien de cette feuille correspond  
à 100 grammes de PAIN

Les tickets  
ne peuvent être  
utilisés  
qu'au jour indiqué.

31	100 grammes de	30	100 grammes de	29	100 grammes de	28	100 grammes de
MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN
Songez à aller chercher votre Feuille de Tickets pour JUIN		27	100 grammes de	26	100 grammes de	25	100 grammes de
		MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN
24	100 grammes de	23	100 grammes de	22	100 grammes de	21	100 grammes de
MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN
20	100 grammes de	19	100 grammes de	18	100 grammes de	17	100 grammes de
MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN
16	100 grammes de	15	100 grammes de	14	100 grammes de	13	100 grammes de
MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN
12	100 grammes de	11	100 grammes de	10	100 grammes de	9	100 grammes de
MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN
8	100 grammes de	7	100 grammes de	6	100 grammes de	5	100 grammes de
MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN
4	100 grammes de	3	100 grammes de	2	100 grammes de	1	100 grammes de
MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN	MAI	PAIN

Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en
PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de
100	grammes	100	grammes	100	grammes	100	grammes
Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en
Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en
PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de
100	grammes	100	grammes	100	grammes	100	grammes
Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en
Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en
PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de
100	grammes	100	grammes	100	grammes	100	grammes
Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en
Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en
PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de
100	grammes	100	grammes	100	grammes	100	grammes
Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en
Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en
PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de
100	grammes	100	grammes	100	grammes	100	grammes
Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en
Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en	Millièmes	en
PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de	PAIN	de
100	grammes	100	grammes	100	grammes	100	grammes
Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en	Déplacement	en

Détacher les tickets en contrepart par la droite

# Des nouvelles technologies militaires

Il s'est produit lors de la Première guerre mondiale une « modernisation » et une « technisation » des armes utilisées.

L'armée a eu souvent recours aux canons lourds, l'artillerie jouant un rôle décisif. Elle fut l'arme la plus meurtrière de la guerre.

La seconde arme la plus létale fut la mitrailleuse. Elle fut à l'origine de 70-80% des blessures infligées aux combattants.

Une autre nouveauté fut le gaz de combat. Les gazés furent au nombre de 500 000 (tous belligérants confondus).

Les chars firent également pour la première fois leur apparition. L'aviation de chasse et de reconnaissance fut également utilisée de manière intensive.

Les armées opposées engagèrent une course à l'armement et tentèrent d'inventer des nouvelles armes tout au long du conflit.









W. A. ...







# 1917 : Sortie des Russes, entrée des Américains

L'année 1917 a marqué un tournant dans le déroulement du conflit mondial.

Le camp de l'Entente a perdu l'un de ses principales membres : la Russie.

Suite à la révolution contre le régime du Tsar et à l'arrivée au pouvoir des révolutionnaires Bolcheviques, l'armée russe s'est effondré. Les Soviétiques ont signé un traité de paix séparé avec les Allemands et se sont retirés de la guerre.

Mais, de l'autre côté, les attaques continues des sous-marins allemands contre tout navire, même neutre, ravitaillant les Alliés, a provoqué l'entrée en guerre des Américains en 1917 aux côtés de l'Entente.

L'envoi en grand nombre de soldats et de matériel américains (1.000.000 d'hommes) ont fait pencher la balance du côté des forces de l'Entente.

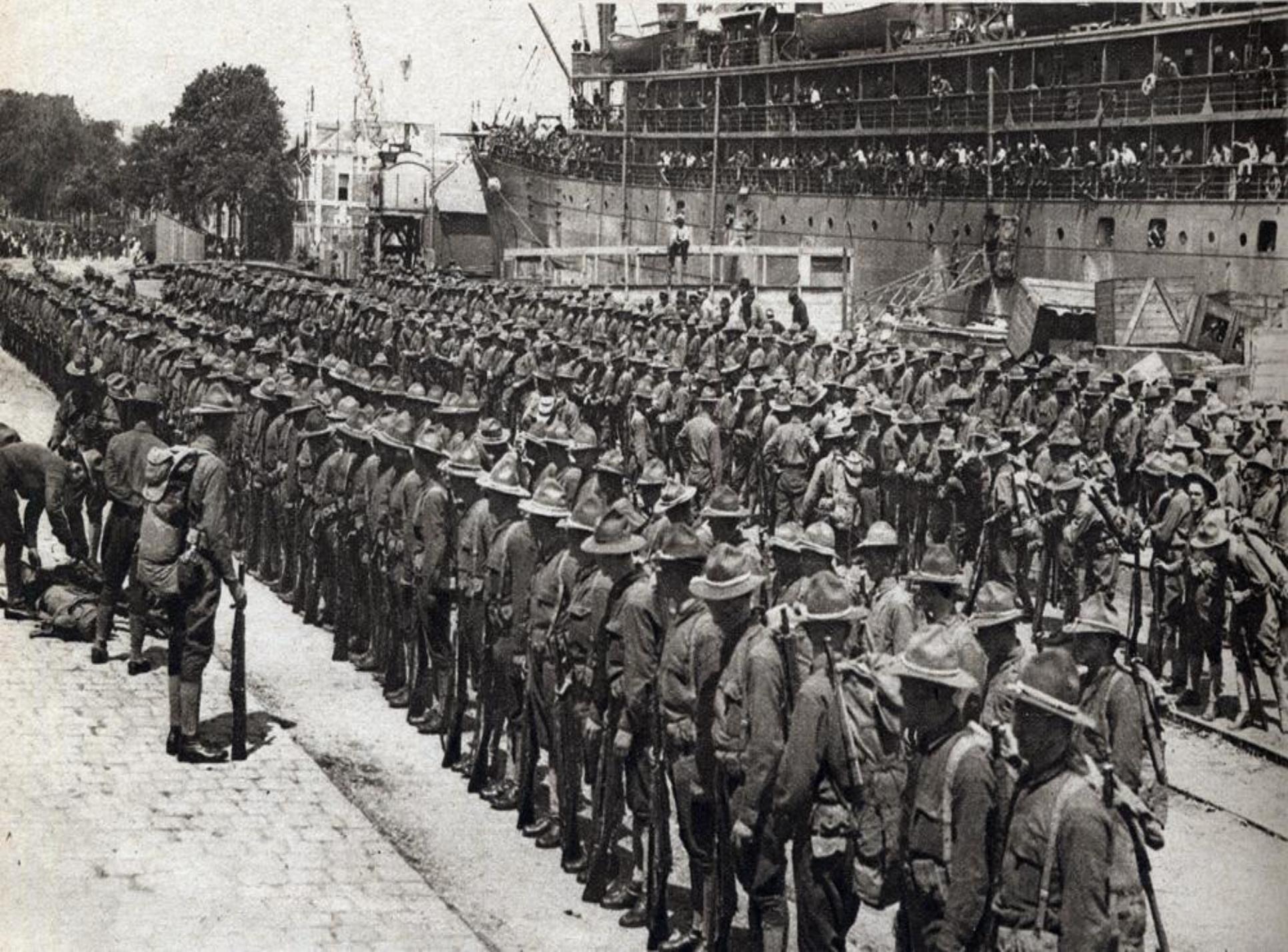


W. B. EDDY

BOOTE

HERAUS!

HOLLERBAUM & SCHMIDT WAGNER & CO







**WAKE UP, AMERICA!**



**CIVILIZATION CALLS  
EVERY MAN WOMAN AND CHILD!**

HAYONS COMMITTEE 50 EAST 42<sup>ND</sup> ST











ВЕРНОСТЬ  
ДУХУ  
ИСКУССТВУ  
РОДИНЫ

ПРИБАВКУ ПАВКА

СЕМЬМЪ СОЛДАТЪ  
ЗАЩИТИКАМЪ СВОБОДЫ  
И НАРОДНОГО МИРА,



**ПРИЗРАК БРОДИТ ПО ЕВРОПЕ, ПРИЗРАК КОМУНИЗМА**





# La fin de la guerre

Les dernières attaques allemandes au front de l'Ouest échouèrent.

Sur tous les fronts (Balkans, Italie) les forces des Puissances Centrales étaient battues. L'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et l'Empire Ottoman cessèrent les hostilités.

Suite au déclenchement des révoltes à Berlin, en Octobre, l'Empereur allemand abdiqua et l'Empire allemand devint une République.

Un armistice fut signé entre la France et l'Allemagne le 11 Novembre 1918, à Rethondes, dans un wagon.

Après quatre ans de combats acharnés au nord de son territoire, la France sortait victorieuse de la Grande Guerre.





Hamburg

Berlin

Leipzig

Erfurt

Ilmenau

Weimar

Köln

Frankfurt

Stuttgart

München



# L'ÉCHO DE PARIS

NOUVELLES DU MONDE ENTIER

REDACTEUR EN CHEF  
PAUL SÉNARD

ADMINISTRATEUR

REDACTEUR EN CHEF

ADMINISTRATEUR

ÉDITEUR

## L'ARMISTICE EST SIGNÉ

(Officiel). — 11 novembre. — L'armistice a été signé ce matin à 11 heures. Les hostilités ont été suspendues à 11 heures.

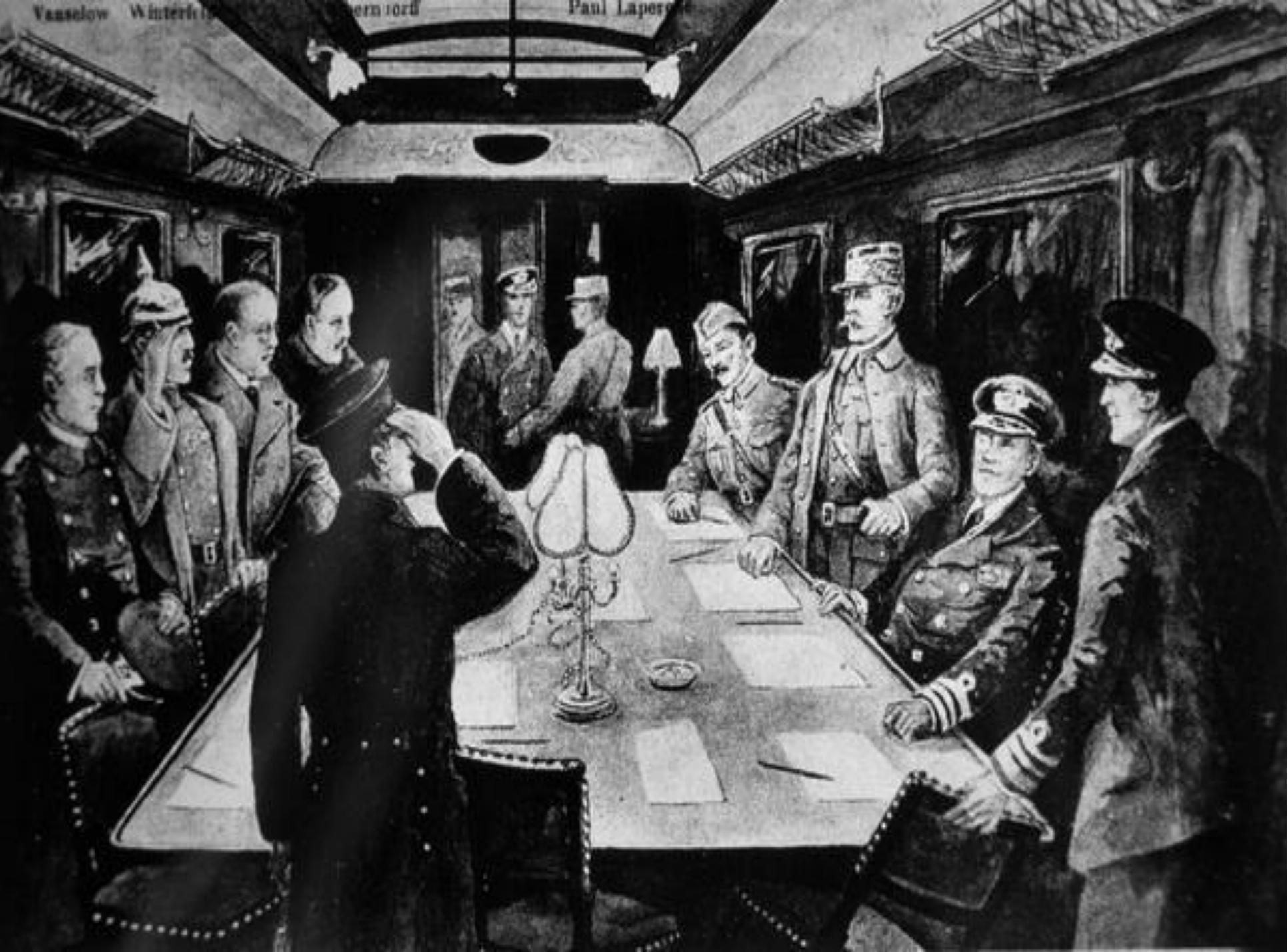
### Vive la France!

#### LE DROIT PRIME LA FORCE, LES CONDITIONS DE L'ARMISTICE

Le droit prime la force, telle est la devise de la France victorieuse. Elle a vaincu, elle a vaincu par le droit, elle a vaincu par la justice, elle a vaincu par la raison. Elle a vaincu par la force, mais elle a vaincu par le droit. Elle a vaincu par la justice, mais elle a vaincu par la raison. Elle a vaincu par la force, mais elle a vaincu par le droit. Elle a vaincu par la justice, mais elle a vaincu par la raison.

Les conditions de l'armistice sont les suivantes : 1. La France reprendra possession de tous les territoires occupés par l'ennemi. 2. L'ennemi sera tenu de restituer tous les biens saisis. 3. Les prisonniers de guerre seront libérés. 4. Les civils seront traités avec humanité. 5. Les frontières seront restaurées. 6. La paix sera établie sur une base durable.







Retour des troupes allemandes, après l'armistice



# Le bilan de la guerre

# Bilan humain

Sur 8 millions d'hommes Français mobilisés (pendant 52 mois) : 1 400 000 sont morts (27% des engagés)

3 millions ont été blessés, dont 1 100 000 sont devenus invalides, parmi lesquelles 130 000 mutilés

Les pertes comprennent aussi 250.000 civils morts, dont 100 000 environ victimes de la grippe espagnole

Il faut aussi estimer un déficit de naissances estimé à 1 000 000 de personnes





1. Ανάπηρος Γερμανός αξιωματικός ζητιανεύει  
μετά τον Α΄ Παγκόσμιο πόλεμο φορώντας  
την επίσημη στολή του.



Congrès de la Paix. Versailles 28 Juin 1919  
Délegation des Officiers Français



# La grippe espagnole 1918

Avant même la fin de la Grande Guerre, une pandémie de grippe, connue sous le nom de « grippe espagnole », virulente et contagieuse, s'est rapidement propagée entre 1918-1919 en Europe, en Amérique et dans le reste du monde.

Son origine est incertaine. Les premiers cas ont été signalés : en mars 1918, dans un camp militaire au Kansas des Etats-Unis, et avril 1918, en France, dans un camp militaire britannique.

A cause du mouvement des troupes alliées, la pandémie s'est rapidement répandue, notamment en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Italie.

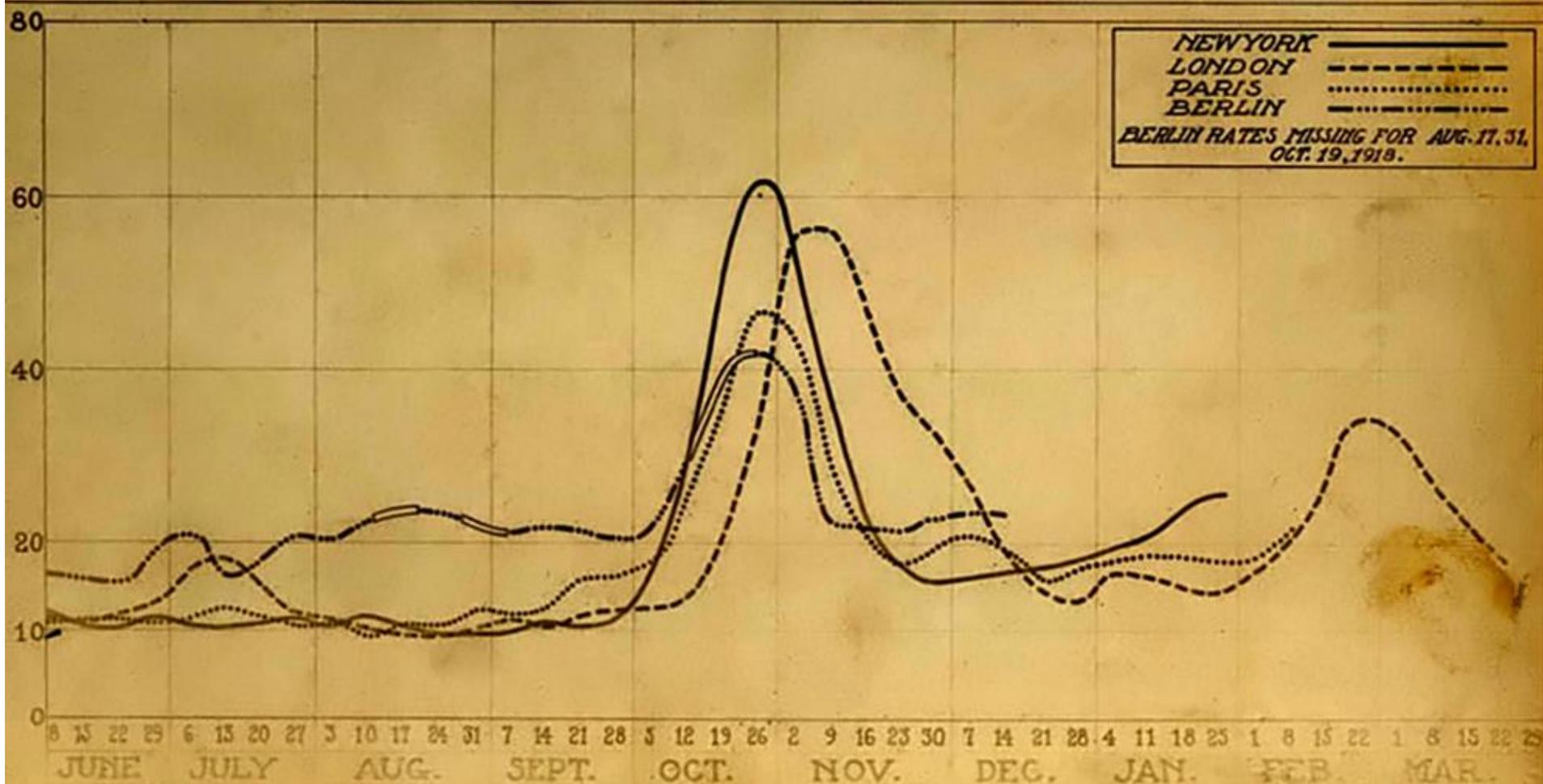
Son nom provient du fait que la presse espagnole fut la première à en faire référence, l'Espagne étant un pays neutre. Les autres pays, étant en guerre, ont, en revanche, pratiqué la censure. D'où l'appellation de « grippe espagnole ».

Elle a causé : 100 000 morts en France, 500 000 aux Etats-Unis, 270 000 en Italie, 200 000 en Allemagne, au total environ 50 millions dans le monde

# INFLUENZA PANDEMIC

## MORTALITY IN AMERICA AND EUROPE DURING 1918 AND 1919

DEATHS FROM ALL CAUSES EACH WEEK  
EXPRESSED AS AN ANNUAL RATE PER 1000









483











# 59 DECES ET 398 NOUVEAUX CAS

Tels sont les chiffres officiels pour la seule journée d'hier à Montréal.—Pour être admis au Refuge Meurling.—Le docteur Boucher demande des gardes-malades.

## LA SITUATION EST LOIN DE S'AMELIORER

Cinquante-neuf (59) personnes ont succombé à la terrible maladie, dans la journée d'hier, et les nouveaux cas de grippe, rapportés au bureau municipal d'hygiène, pour ce même jour, s'élèvent à trois cent quatre-vingt-dix-huit, (398). Ces chiffres sont officiels.

### REFUGE MEURLING

Formations à remplir pour l'admission de malades à l'hôpital d'urgence (Refuge Meurling).

1. Le médecin de famille doit indiquer à 5 h. 30 p. m. tout décès survenu le jour de la mort.

2. Sur réception de la télépho-

nie à 5 h. 45 p. m. jusqu'à 6 h. 30 p. m. De cette façon, prendront les dispositions en vue de la concession dans les lits-vivants.

La délégation se compose de M. Germain Ouellet, président; Arthur Lévesque, président de la succursale du Montréal; H.-A. Nizos, représentant la compagnie Henry

### LE NOUVEAU PRESIDENT DU PACIFIQUE CANADIEN



S  
LEVIS

# L'EPIDEMIE DE GRIPPE ESPAGNOLE FAIT DES PROGRES

Il est reconnu qu'il y a, dans la ville de Québec, un très grand nombre de cas.—Les mesures qu'on prend pour enrayer le mal vont être renforcées.—Toutes les écoles sont fermées à Québec et on parle de fermer les théâtres.—Il y a beaucoup de soldats malades, il y a eu des morts.

**NOUVELLES DE LA MALADIE DANS TOUT  
LE DISTRICT ATOUR DE QUEBEC**

**25 DECES  
A SHELBROUKE  
DIMANCHE**

Dans toutes les paroisses rurales des alentours de Québec, mais surtout en approchant de Vertrieville,

ON Remplir complètement ce Bon,  
 le découper et le conserver  
 jusqu'à nouvel ordre.

6

LE LIVRE SE RAPPORTE LE DESSIN N° 56?

du Livre \_\_\_\_\_

de l'Auteur \_\_\_\_\_

du Concurrent \_\_\_\_\_

M. WILSON PRONONCE UN DISCOURS A BOSTON

# EXCELSIOR

10<sup>e</sup> Année. — N° 3.021. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes.  
 Paris Laflotte, Imprimeur.

« Le plus court chemin n'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON  
 10, rue d'Orléans, Paris.

MERCREDI  
**26**  
 FÉVRIER  
 1919

Opprimer le pauvre  
 pour augmenter  
 son bien.  
 C'est donner au riche  
 pour n'arriver  
 qu'à la disette.  
 (Proverbe 22-14)

## LES LONDONIENS PORTENT DES MASQUES POUR SE PRÉSERVER DE LA GRIPPE ESPAGNOLE



... il  
... l'Etat  
... 1838  
... fabri-  
... cations,  
  
... té ni  
... n'ou-  
  
... né ol  
  
... pris  
  
... tré-  
... s'chi-  
... s'arme  
... tées  
... et il  
... résul-  
... tation  
... que



... l'au-  
... velle  
... ous  
... de  
... ou  
... mien  
... L'au-  
... d'une  
... M.  
... des  
... De  
... enait  
... présen-  
... plice  
... des  
... jours  
... s'ent  
... Lors  
... bern,  
... la  
... jours  
... l'au-

Stamp du 7 mai 1919  
DEPT. ALPES  
ALPES MARITIMES  
92 12  
M.B.

RAPPORTS

SUR

LA GRIPPE

ESPAGNOLE

*SES SYMPTOMES CLINIQUES*

*SON MICROBE \* SON TRAITEMENT*



CopyAnd

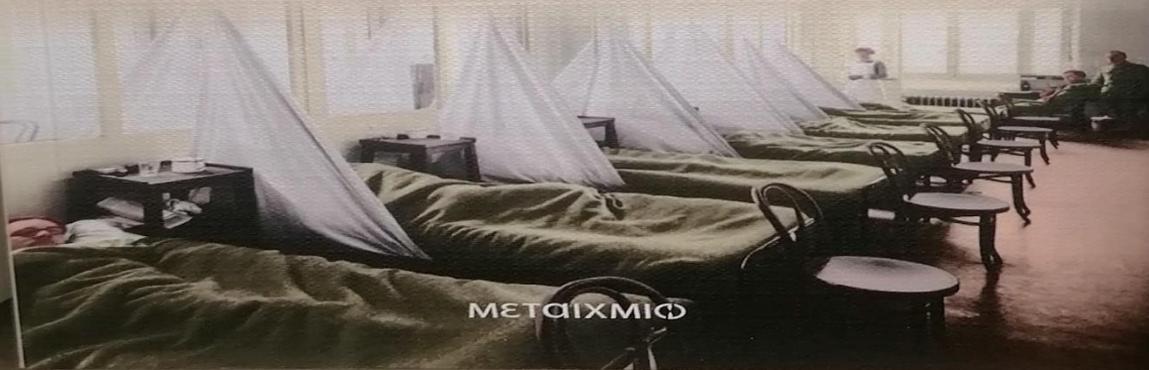
**Freddy Vinet**

# Η Μεγάλη Γρίπη του 1918

Η χειρότερη επιδημία  
του 20ού αιώνα

Ιστορία της ισπανικής γρίπης

Μετάφραση: Αριστέα Κομνηνέλλη



ΜΕΤΑΙΧΜΙΦ



HUAWEI P30 lite  
TRIPLE CAMERA

# Le bilan matériel de quatre années de guerre

Le nord et l'est de la France étant le principal théâtre d'opérations du front de l'ouest pendant quatre ans, ces régions ont subi d'importants dégâts matériels.

On estime que 300 000 maisons ont été détruites et 3 millions d'hectares ont été rendus incultivables, en raison des bombardements d'artillerie.

Des nombreuses installations industrielles et des mines ont été également anéantis.

L'infrastructure routière et ferroviaire, ainsi que les ponts ont été sérieusement endommagés.

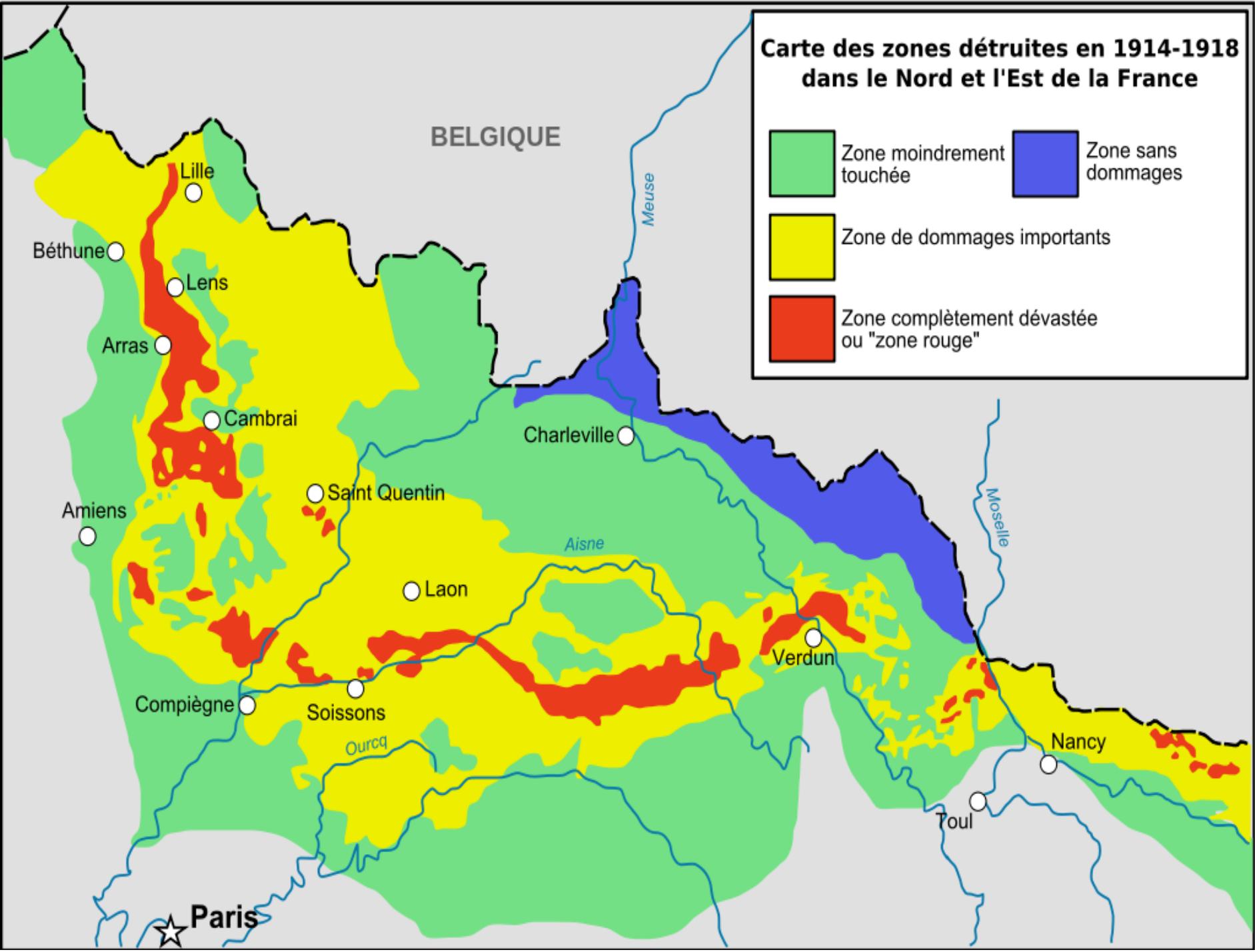
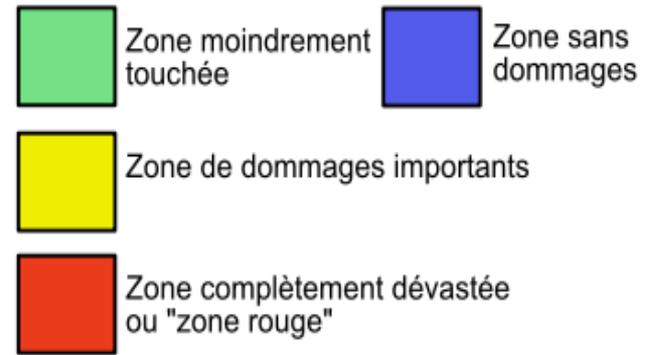
La France fut de loin le pays le plus touché matériellement.

L'Etat français devait aussi subvenir aux besoins matériels de 1 100 000 orphelins et 600 000 veuves de guerre, en leur attribuant des pensions.

Contractant d'emprunts auprès des capitaux surtout américains, l'Etat français s'est trouvé fortement endetté, la dette publique s'élevant à 219 milliards de francs-or en 1918 (contre 33 en 1914).

Ce fut l'une des conséquences les plus graves du conflit.

# Carte des zones détruites en 1914-1918 dans le Nord et l'Est de la France



CAMPAGNE 1914-1917.



Vieille Paris N° 100.

CHAUNY (Aisne) — Une rue du quartier principal de la Ville après la retraite des Boches (mars 1917).

IND  
POL.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE LA GUERRE**

Service général des Pensions, 37, rue de Bellechasse, Paris



**PENSIONS DES VEUVES ET ORPHELINS**  
**DE MILITAIRES DÉCÉDÉS A LA GUERRE**



La mémoire familiale

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ORPHELINS  
DE LA  
GUERRE



5c

POSTES

5c

MURANO

LABRATO

## EMPLOIS

Les administrations de l'Etat et les administrations civiles réservent les emplois devenus vacants par suite de la mobilisation aux femmes de leurs titulaires encore mobilisés ou décédés.

Ces emplois sont attribués, en dehors des aptitudes professionnelles, dans l'ordre suivant :

1° Veuves de mobilisés ou femmes dont le mari est porté disparu, ayant des enfants ;

2° Veuves ou femmes de disparus sans enfants ;

3° Femmes de militaires mutilés ;

4° Femmes de Mobilisés.

Cet ordre est exercé dans les compagnies de chemins de fer, du métropolitain, des omnibus et tramways.

# Conséquences de la P.G.M.

La Première Guerre Mondiale mit fin à l'hégémonie mondiale de l'Europe.

Le monde fut désormais dominé par la suprématie américaine et la révolution soviétique.

La Première Guerre Mondiale ouvrit la voie à une société d'inflation, qui contrastait avec la société stable du XIXe.